

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 28 SEPTEMBRE 1978 - N° 757

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

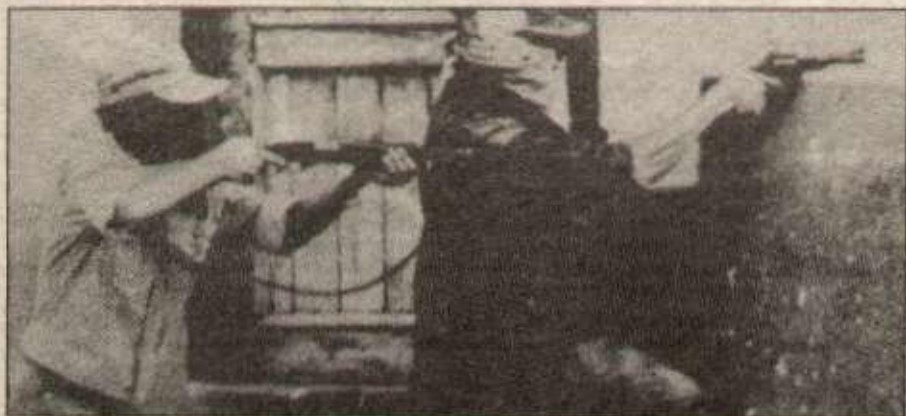
MENACES SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

- L'Unedic proche de la faillite
- Gouvernement et patronat refusent de combler le déficit



Les camps de concentration de Somoza

Témoignage de Nicaraguayens envoyé
au Congrès américain



Le peuple a pris les armes contre le système de Somoza. Aujourd'hui, il a dû se replier. Mais il ne veut plus supporter le système décrit par le témoignage que nous publions aujourd'hui. (Lire en page 10)

Non seulement le gouvernement de Barre multiplie le nombre de chômeurs, mais il entend en plus porter atteinte aux avantages acquis. La campagne contre les droits des chômeurs, campagne menée de concert par Ceyrac et Boulin, rebondit aujourd'hui avec l'annonce du déficit énorme de l'UNEDIC, organisme chargé de payer les indemnités. Les raisons du déficit sont simples : il y a trop de chômeurs, et pas assez de recettes. Pourtant, CNPF et gouvernement font chorus pour accuser les 90 % pour dénoncer les faux chômeurs, et pour refuser de combler le déficit.

Le dilemme dans lequel essaye de nous enfermer la bourgeoisie est le suivant : ou les indemnités diminuent, ou on supprime les 90 % et autres acquis, ou ce sont les travailleurs en activité qui vident un peu leur poche. Un faux dilemme qui n'appelle qu'une réponse : la lutte.

(Lire en page 6)

La publication du projet de Programme s'étant achevée hier, s'ouvre aujourd'hui la Tribune de discussion pour le 3^e Congrès du PCRM. Elle est ouverte aux organisations du Parti, à ses sympathisants et amis. Dans ce cadre, les nombreuses contributions qui sont attendues, pourront être publiées selon l'ordre et l'intérêt de la discussion. Le camarade Jacques Wandler, membre du Comité central et chargé par lui de cette tâche, répondra chaque fois que cela sera utile à ces contributions pour éclaircir le sens des modifications dans le projet et éventuellement, les développer.

Ecole : la rentrée se passe fort bien, ma foi

Mercredi matin, une marche sur le lycée de Noisy-le-Sec était organisée par dix-neuf établissements, avec le soutien du SGEN-CFDT.

Mardi, enseignants et étudiants de l'IUT de Saint Denis se sont opposés à la police qui voulait déménager le matériel et le mobilier en vue du transfert de l'Université de Vincennes.

Pour obtenir la création d'un poste d'instituteur, les parents d'élèves de Surveilliers (Val d'Oise) ont «retenus» depuis mardi 13 h les directeurs des deux établissements. (Lire en p.8)

Deux inspecteurs des impôts inculpés de corruption

Un gérant de société avait fait passer illégalement en Suisse trois milliards de centimes. Deux inspecteurs des impôts ont été arrêtés pour corruption, quatre autres personnes inculpées de complicité. Le gérant, lui, est en fuite. (Lire en page 5)

Les cheminots normands devançant de mot d'ordre de grève

Le mouvement de grève à la SNCF prend de l'ampleur. Après les roulants, le personnel des gares a lui aussi décidé de se mettre en grève du 1^{er} au 4 octobre. Sur le réseau de Normandie, les cheminots sont déjà entrés en lutte, depuis mercredi matin. Ils s'opposent notamment à la mise en place des nouveaux trains postaux qui pourraient conduire des agents des postes.

IRAN UN AN DE REVOLTE



Solidarité avec la lutte révolutionnaire du peuple iranien pour la liberté, la démocratie et l'indépendance nationale !

A bas le régime fasciste du Chah, valet de l'impérialisme US !
A bas l'hégémonie des deux superpuissances !

MEETING

JEUDI 28 SEPTEMBRE 4 20 à 20 SALLE DE LA MUTUALITE

Organisé par l'UEIF (CISNU), soutenu par :
CROPV, HR, OCF (ml), PCR ml, UCF (ml)



Tribune de discussion pour le 3^e Congrès du Parti Communiste Révolutionnaire m-l

La publication du projet de programme s'étant achevée hier, s'ouvre aujourd'hui la Tribune de discussion pour le 3^e Congrès du PCRml. Elle est ouverte aux organisations du Parti, à ses sympathisants et ses amis.

Dans ce cadre, les nombreuses contributions qui sont

attendues pourront être publiées selon l'ordre et l'intérêt de la discussion. Le camarade Jacques Wandler, membre du Comité central et chargé par lui de cette tâche, répondra chaque fois que cela sera utile à ces contributions pour éclaircir le sens des modifications dans le projet et éventuellement, les développer.

La lutte pour les droits démocratiques dans les pays d'Europe de l'Est

Chers camarades,

Il me semble que dans notre projet de programme nous ne prenons pas suffisamment en compte l'importance de la lutte pour les droits démocratiques dans les pays de l'Est ainsi que l'oppression Grand-Russe qui pèse sur l'ensemble des minorités nationales de ces pays. Or, dans le processus de la Révolution prolétarienne mondiale tous ceux, fussent-ils des alliés instables, temporaires, qui portent des coups aux deux superpuissances et font par là même reculer les dangers de guerre, participent objectivement de la lutte des pays à l'indépendance, des nations à la libération,

des peuples à la révolution.

Il me semble que tel est le cas pour les démocrates des pays de l'Est pour les nationalistes de ces pays soumis au social impérialisme. Mais ceci requiert quelques explications.

En effet, l'histoire de ces dernières années a prouvé qu'un Etat socialiste pouvait dégénérer, se transformer en son contraire : ce qui était démocratie pour le peuple, devenir sa caricature, moyen d'oppression contre lui, et ceux qui au sein d'un même parti se prétendaient les représentants des ouvriers et des masses populaires, remplir la fonction d'opresseurs. Bref, qu'un Parti communiste pouvait

sous l'impulsion d'une ligne politique et idéologique erronée favoriser dans ses rangs l'apparition, la concentration d'une nouvelle caste de privilégiés, d'une bourgeoisie d'un nouveau type.

S'il était établi que l'Etat d'URSS est aujourd'hui un instrument d'exploitation et d'oppression, que la nouvelle bourgeoisie de Brejnev concentre entre ses mains, la lutte pour les droits démocratiques dans ces pays vu le caractère despotique, policier de ce régime revêt une importance décisive. Elle ne peut d'ailleurs que prendre de l'ampleur dans les années à venir.

Dans sa pratique, notre

Parti sans épouser leurs thèses, la totalité de leurs prises de position à nettement soutenu la lutte courageuse des dissidents. Non pas à notre sens parce qu'en toute occasion nous serions les meilleurs défenseurs de la démocratie, car nous posons toujours la question de sa nature de classe : l'expression de divers points de vue n'est pas révolutionnaire en soi, le caractère formel de la démocratie ne nous dit rien sur son résultat, le contenu des décisions qui en résultent. Ce qui importe de saisir, c'est que la lutte pour la démocratie même formelle dans les pays révisionnistes revêt vu la dictature à laquelle elle s'oppose un caractère subversif, révolutionnaire.

Plus généralement, au plan mondial toutes les forces qui luttent contre l'oppression qui sévit dans les pays de l'Est gênent, contrecarrent les projets bellicistes du social-impérialisme russe. Nous sommes résolument du côté de toutes les nationalités opprimées en URSS qui luttent contre le chauvinisme grand-russe non seulement parce que nous sommes les ennemis les plus conséquents de l'oppression des peuples ; car ce qu'il importe de saisir, au delà de l'affirmation d'un principe, c'est la convergence des forces, la nature différente de ces forces qui font avancer, participent du processus de la révolution mondiale. En ce sens, la lutte des minorités opprimées en URSS, la

désagrégation de l'empire russe qu'elle peut entraîner affaiblit la superpuissance la plus agressive dans le monde, fait reculer les dangers de guerre, favorise les facteurs de révolution.

Ainsi, la lutte pour la démocratie est bien là-bas une des conditions de l'émergence de forces révolutionnaires. Ainsi, la possibilité de la dissociation des nations opprimées de l'Est de l'empire russe est bien la condition pour qu'à terme soit possible la libre unité dans la liberté et l'indépendance, dans le respect des droits et des particularités des minorités nationales.

Serge - Mulhouse

Ta lettre appelle à mon sens un certain nombre de commentaires, sur le pourquoi de notre soutien à ce qu'on appelle le mouvement des dissidents dans les pays d'Europe de l'Est. Tu rapportes en effet presque uniquement ce soutien à la question des risques de guerre, et au fait qu'affaiblissant la superpuissance soviétique, les luttes dirigées contre elle serviraient les facteurs révolutionnaires dans le monde entier. Cela est parfaitement exact et tu as raison de le souligner. On pourrait ajouter sur ce chapitre des risques de guerre, que les dirigeants de la bourgeoisie française se sont montrés, à propos justement

des dissidents, d'une particulière bienveillance pour le social-impérialisme, sous prétexte en quelque sorte de ne pas l'agacer ou le crispier davantage ! Tout le monde a en mémoire la façon dont Giscard fait expulser manu militari Amalrik venu demander audience à l'Élysée, ou la façon dont Chirac plus récemment a empêché à Paris les Ukrainiens de manifester leur hostilité à l'ambassadeur soviétique invité par lui !

• La question des risques de guerre et de l'attitude de la bourgeoisie française, à ce propos, vis-à-vis des dis-

sidents, constitue donc un élément, mais c'est loin d'être le seul.

Les luttes des dissidents ne doivent-elles pas aussi être rapportées au processus de développement complexe de la révolution prolétarienne dans leurs pays ; or, tu sembles indiquer que la démocratie qu'ils revendiquent risque fort d'être formelle ; il ne faut pas aller trop vite ! D'abord, parce qu'à côté de conceptions démocratiques bourgeoises présentes à coup sûr dans ce mouvement, existent des conceptions qui se réclament du socialisme, ensuite parce que, s'agissant de pays où domine la pire des dictatures

fascistes, les revendications de caractère démocratique sont loin d'être vides de sens ! Pour ne prendre que cet exemple récent, la lutte pour le droit à s'organiser dans un syndicat indépendant n'est-elle pas un élément par lequel la classe ouvrière peut ouvrir une brèche utile à son combat ? N'a-t-il pas, dans ces conditions, une portée pratique bien réelle ?

Il faut ajouter à cela que le mouvement de l'intelligentsia n'est que la partie la plus visible d'une lutte menée quotidiennement par les peuples d'Europe de l'Est, et dont, au demeurant, un certain nombre de dissidents entendent se faire le porte-parole (cf le KOR en Pologne). Qu'ils bénéficient parfois, en raison de leur notoriété et de l'image de marque que veulent se donner les dirigeants des pays de l'Est, d'une marge d'action un peu moins étroite que les ouvriers, déportés et internés par milliers, ne signifie pas qu'ils soient les seuls à se battre, ou qu'ils le font indépendamment des autres aspects de la résistance populaire.

• Il y a un deuxième élément qui justifie ce soutien : c'est le fait que cette bourgeoisie française qui refuse de les appuyer n'hésite pas par contre à tenter de se

servir de leurs luttes pour attaquer l'idée même du socialisme et faire mousser ainsi à peu de frais sa propre dictature : sur ce terrain, il est clair que nous avons à bien montrer, avec les armes que nous donne ce mouvement, la véritable nature de l'URSS et de ses satellites, le fait que ces pays représentent le contraire du socialisme que nous voulons. Et ce qui vaut contre Giscard, vaut aussi contre les révisionnistes pour lesquels, malgré les ajustements en cours, les camps de concentration et les hôpitaux psychiatriques restent en fin de compte des bavures, dans le cadre du socialisme

• Cela dit, est-ce que nous soutenons n'importe quel opposant à la dictature de Brejnev et de ses semblables ? Certes non. Nous n'éprouvons aucune sympathie, et même le contraire, pour un Soljenitsyne, qui, à peine sorti d'URSS, s'en est allé vanter au Chili le régime de Pinochet ! Un tel individu, anti-communiste de toujours, ne peut être considéré comme un ennemi du social fascisme, dont il favorise en fin de compte la propagande.

Mais la plupart des dissidents n'ont ni la même histoire, ni la même fonction et leur lutte courageuse correspond le plus souvent aux

aspirations des peuples d'URSS ou dominés par elle.

• Restent deux questions : — la première que tu abordes, est celle des divergences que nous pouvons avoir avec eux sur l'origine des phénomènes d'oppression contre lesquels ils se révoltent. Il est sûr en effet que nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout avec eux, mais comme tu l'indiques, là n'est pas l'essentiel, surtout si l'on prend en compte le fait que n'existe pas encore à notre connaissance de forces marxistes-léninistes capables de restituer d'une façon complète les événements en cours dans un cadre historique plus juste et mieux délimité. L'essentiel, c'est donc leur rôle positif dans le processus révolutionnaire.

— la seconde, c'est le risque que des positions confuses ou erronées dans ce mouvement, soient utilisées à l'extérieur pour le dévoyer, l'utiliser dans le cadre des rivalités inter-impérialistes ou plus simplement dans un sens anti-communiste : le risque existe sans doute, mais il serait encore plus grand, si les marxistes-léninistes n'apportaient pas à ces luttes, leur soutien actif et conséquent.

J. W.

manifeste

pour le
socialisme

Prix : 10 F
(+ 2 F de port)

Vous pouvez passer commande de ces brochures en écrivant à :
Le Quotidien du Peuple BP 225 - 75924 Paris Cedex 19

Le PCF
et le centralisme
démocratique :
sens d'un débat

Prix : 5 F (+ port : 2,10 F) Prix : 10 F (+ port : 2,90 F)

Les deux brochures : 20,80 F (port compris)

sur la question
de Staline

L'élargissement de l'Europe

LE PS : «OUI, MAIS» LE RPR : «NON, MAIS»

● L'élargissement de la Communauté européenne tient la une de l'actualité politique. Coup sur coup, le PCF, le PS et le RPR viennent de commencer à se situer par rapport à ce problème. Nous développons par ailleurs la position du PCF, examinée en ce moment par son comité central.

Le parti socialiste, lui, réunit ce mercredi ses élus pour débattre de sa position. Cette réunion est d'ailleurs pour une large part fictive si l'on en juge par l'ordre du jour de la réunion de Montpellier : les élus du PS n'ont eu en tout en pour tout qu'une matinée de discussion, l'après-midi étant occupée à la lecture du rapport

Sutra et à un discours de Mitterrand. Le vrai débat pour le PS se mène au Comité directeur. Mardi, Georges Sutra, un viticulteur de 48 ans, a présenté le rapport que lui avait demandé la direction. Celui-ci se prononce sans ambiguïté pour l'entrée de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce dans le Marché commun, malgré l'existence d'un certain nombre de préalables. Ces préalables tendent à atténuer le choc subi par les agriculteurs du midi de la France. Les positions divergent au sein du PS quant à l'appréciation de ce rapport : le CERES est contre, sans trop le dire cependant. Des membres de la majorité en viennent à rejoindre le CERES : ce sont notamment les élus du midi, qui devront faire face à une

vigoureuse contestation de leur électorat s'ils soutiennent l'élargissement de l'Europe. A l'inverse, il existe au PS, des inconditionnels de l'élargissement, tel Robert Pontillon.

Du côté du RPR, c'est Chirac qui vient de lancer le débat en envoyant une lettre sur ce problème à tous les cadres de son mouvement. Cette lettre doit servir de base à une discussion qui sera relayée par un comité central le 10 octobre, et un Congrès extraordinaire à la mi-novembre. Les propos de Chirac ne concernent pas essentiellement l'élargissement du Marché commun. Pour le chef du RPR, l'Europe stagne, «elle n'est pas sortie de sa léthargie», elle est «sous l'emprise des bureaucrates» qui prospèrent

à Bruxelles. Pour Chirac, il s'agit d'abord de clarifier ce qu'est l'Europe aujourd'hui, et surtout éviter tout ce qui pourrait aller dans le sens de la supra-nationalité. Ce n'est que sur ces bases que peut être posé le problème de l'élargissement. A ce sujet, Chirac joue l'ironie : «Et pourquoi pas la Turquie, Chypre, Malte et d'autres pays?».

L'attitude de Chirac peut être interprétée comme un certain durcissement vis-à-vis de la politique giscardienne en matière européenne. Elle aboutit à ce que aujourd'hui, sur ce point précis en tout cas, c'est le PS qui a la position la plus proche de Giscard, RPR et PCF affirmant à des degrés divers leur hostilité.

N.D.

Doumeng

le milliardaire du PCF

fait l'éloge de l'URSS

Jean-Baptiste Doumeng, le milliardaire du PCF, préfère généralement traiter ses affaires dans l'ombre. Il vient cependant d'accorder une interview au *Matin*. On retiendra de ces propos qu'ils posent plus de questions qu'ils n'en résolvent, notamment quant à ses liens, politiques et économiques, avec l'URSS. Doumeng ne donne pas son appréciation sur le récent livre du PCF *L'URSS et nous*. Pour lui, la politique internationale de Brejnev «est une politique de compréhension envers les peuples et finalement une politique de paix». Il se déclare d'accord avec les critiques de la direction du PCF envers les procès de dissidents, mais pour lui «cela intéresse les lois de ce pays». Il ajoute d'ailleurs «je ne constate pas qu'il y ait eu des procès intéressants les Kholkoziens ou les ouvriers». Il justifie l'agression de la Tchécoslovaquie, dénonce Elleinstein, et critique le PS. Sur bien des points, Doumeng reprend des arguments chers à Jeanette Vermeer et aux éléments pro-soviétiques. Tout porte à croire que le fait que Doumeng ait accordé une interview, dans cette période, n'est pas anodin. Au moment où le 23^e Congrès du PCF se prépare, celui qui est généralement considéré comme un des bailleurs de fond du parti de Marchais a tenu à rappeler à la direction actuelle qu'il fallait compter avec lui.

LE PCF ET L'EUROPE

● «Non à l'entrée dans le Marché commun, de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal». C'est le nouveau mot d'ordre que le PCF a ajouté à sa panoplie cet été. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'argumentation sommaire avancée pour justifier cette proposition, a une résonance chauvine affirmée. Mais dans la bouche des dirigeants du PCF qui se sont fait depuis longtemps les champions du «Fabriquons français» alors n'étonne pas trop.

«L'élargissement porterait un coup mortel à des secteurs entiers de notre production agricole, comme le vin, les fruits et les légumes. Cela représenterait pour la région une perte irréparable (...) Cet élargissement serait aussi fatal aux PME du midi, aux prises avec une rude concurrence étrangère, qui conduirait à des fermetures d'entreprise et à la suppression de centaines et de centaines d'emplois. L'intérêt de la France et de ses travailleurs commande donc de s'opposer résolument à ce mauvais coup» (*Humanité* du 3-7-78)

Ainsi donc pêle-mêle travailleurs, petits patrons, agriculteurs (petits paysans et capitalistes agraires mis sur le même pied), doivent s'unir pour défendre «l'intérêt de la France» menacé par l'entrée de ces 3 pays d'Europe du sud dans le Marché commun. On aimerait que le PCF démontre quel est l'intérêt commun qui unit d'un côté le gros colon d'Algérie qui rapatrié en 62 s'est reconverti en capitaliste agraire exploitant sur rives de la Garonne d'immenses vergers qu'il a pu racheter

à coup d'indemnisation, d'un autre côté le petit viticulteur qui peut à peine survivre en exploitant sa vigne dans l'Hérault. Pourtant pour le PCF, l'un et l'autre quand ils protestent contre l'élargissement de la Communauté européenne défendent «l'intérêt de la France». Autant on peut comprendre et soutenir la lutte du petit paysan contre les conséquences de l'élargissement du Marché commun, autant on ne saurait se reconnaître dans la rapacité du capitaliste agraire pour défendre ses marchés, donc ses profits face aux concurrents qu'il voit poindre d'Europe du sud. Mais pour le PCF ils sont l'un et l'autre des défenseurs de l'intérêt national. Il faudra mesurer plus exactement les conséquences de l'entrée éventuelle des 3 nouveaux pays dans la communauté. Mais on peut déjà dire que l'intérêt national dont le PCF se fait le fidèle apôtre, et pour lequel il appelle à se mobiliser, ce n'est rien d'autre que l'intérêt du capital. On n'a jamais entendu le PCF protester contre le fait que les exportations agricoles (largement supérieures à nos importations) se faisaient

au détriment des petits paysans étrangers victimes des exportations étrangères. Comme on ne l'a jamais entendu protester contre le fait que des exportations industrielles françaises pouvaient condamner au chômage des ouvriers d'autres pays étrangers. «Notre vin», «Nos légumes», «Notre acier», pleurniche le PCF réclamant à corps et à cri que l'on fabrique français. Dans le Programme commun avorté pour lequel le PCF a prétendu faire lutter les travailleurs des années durant, il était proposé de refaire de la France un pays exportateur agressif : il faut gagner tel marché disait Fiterman, il faut diminuer nos importations allemandes... Beau programme qui s'accomplirait au détriment de la classe ouvrière des autres pays. Mais quel intérêt ont les travailleurs à lutter pour mieux placer leur impérialisme sur le marché face à ses concurrents : ça c'est le projet de Barre, mais ça n'est certainement pas cela qui allégera le poids de la crise pour les travailleurs.

Non, dans la rivalité des différents pays capitalistes européens, les travailleurs n'ont pas à prendre le parti de leur propre impérialisme. Et les petits paysans s'ils luttent contre la conséquence éventuelle de l'élargissement du Marché commun, ne sauraient se solidariser du capitaliste agraire de sa région qui cherche préserver ses profits.

Conseil des ministres : l'emploi

Le conseil des ministres de mercredi matin a été consacré pour l'essentiel aux problèmes de l'emploi. Boulin a en effet fait le point des discussions qu'il a en ce moment sur ce problème avec les «partenaires sociaux».

D'autres sujets ont également été évoqués : Soisson a présenté l'organisation de son ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Stirn a parlé de sa participation au comité de désarmement, et Méhaignerie a fait le point des négociations agricoles à Bruxelles.

Le conseil des ministres devait d'autre part enregistrer la mutation de Jean-Claude Colli. Celui-ci, qui était auparavant «délégué aux Energies nouvelles», va maintenant devenir «délégué à la Qualité de la Vie». Deux noms bien ronflant pour deux pauvres réalités. Colli n'avait quasiment aucun moyen pour s'occuper des énergies nouvelles. Il n'en a pas plus à son nouveau poste. En mars dernier, 140 personnes travaillaient à la délégation pour la qualité de la vie ; aujourd'hui, elles ne sont plus que... trois.

Nouvel emprunt d'Etat

Un nouvel emprunt d'Etat, d'une somme de 3 milliards de francs, va être lancé dans le courant du mois d'octobre. Cet emprunt fait suite à deux autres déjà intervenus en 1978, et qui avaient été couverts en quelques heures. Monory a d'ores et déjà fait savoir qu'un quatrième emprunt serait lancé en décembre. Les sommes ainsi recueillies serviraient à financer le déficit budgétaire pour 79.

Deux brochures de propagande pour le PS

Les militants socialiste vont bientôt recevoir deux brochures de propagande préparées par leur direction.

La première intitulée «Le libéralisme sauvage», est une critique en 44 pages de la politique de Barre. La seconde, «Néostalinisme aux couleurs de la France ou Union de la gauche», 70 pages, est bien sûr consacrée à une sévère critique du PCF. La conclusion est sans appels : «Le changement de cap du PCF tient évidemment à une conception de l'action politique profondément ancrée dans les idées et les méthodes du PCF : le stalinisme. Un stalinisme certes à visage humain. Le fait est que, contrairement à ce que nous avions pu penser, le PC n'a pas changé fondamentalement».

Elleinstein au Nouvel Observateur

Dans le dernier numéro du *Nouvel Observateur*, Elleinstein donne son appréciation sur l'avenir du PCF. Pour lui, en ce qui concerne le fonctionnement du PCF, les choses ont «un peu évolué». En témoignent l'acceptation des tribunaux de discussion (après le 23^e Congrès) et la critique de l'URSS formulée dans le livre *L'URSS et nous*. Elleinstein souhaite qu'on aille plus loin dans cette critique, et qu'on réponde «en clair aux questions les plus difficiles (...) : comment un pays qui se réclame du socialisme comme l'URSS peut-il avoir une attitude de pirate sur le plan international?». Enfin, pour lui, l'avenir des rapports entre partis de gauche se pose ainsi : «Du point de vue du PS, qu'il rompe clairement, lucidement avec la voie social-démocrate ; du point de vue du PC, qu'il rompe clairement, lucidement avec la voie communiste telle qu'elle avait été définie et en partie réalisée dans certains pays depuis la Révolution d'Octobre».

Fabre écrit un livre

Les éditeurs n'auront pas eu à se plaindre de la rupture de l'Union de la gauche. Pour justifier son point de vue, chacun des participants, ou presque, se met à écrire un livre. Le prochain à paraître, sera celui de Robert Fabre, intitulé *Toute vérité est bonne à dire*. Le livre doit paraître le 11 octobre, aux éditions Fayard.

Par ailleurs, Beregovoy, qui formait avec Fiterman et Loncle, le triumvirat permanent de la renégociation du Programme commun, va lui aussi écrire sa version des faits.

Ve République

VINGT ANS DE POUVOIR PRESIDENTIEL A L'ABRI DE LA CONSTITUTION

Par Jean LERMET

● La constitution de la cinquième République, adoptée par référendum le 28 septembre 1958, a vingt ans aujourd'hui. Apparemment pas trop de rides, à en juger par la stabilité relative qu'a connu le pouvoir politique dans cette période. Il en serait tout autrement, par exemple, si en mars dernier la coalition PS-PCF avait pu remporter les élections : alors, l'inévitable conflit entre un président de la République et un parlement élus l'un et l'autre au suffrage universel sur des positions opposées, aurait pu remettre en cause le fonctionnement même des institutions issues de la rébellion de 1958 en Algérie et de la prise du pouvoir par de Gaulle qui s'en est suivie.

En effet, quant au fond, aucun édifice juridique ne peut à lui seul endiguer le développement des contradictions politiques. Toutes les constitutions existantes, d'ailleurs, ne sont issues de rien d'autre que de révolutions, de guerres, de coups d'Etat, ou à tout le moins, d'une de ces crises graves dans lesquelles s'effondrent les institutions précédemment mises en place. Il reste que, dans ce cadre général, les règles juridiques d'une constitution peuvent à leur tour avoir une influence sur les conditions et les formes que prend la lutte pour le pouvoir entre les différents partis, et sur l'exercice de ce pouvoir. Conçue explicitement dans le but d'éviter à la bourgeoisie certaines difficultés nées du fonctionnement des institutions de la quatrième République, la constitution actuelle a incontestablement joué un rôle dans ce domaine.



Un gouvernement tout puissant en face du parlement ; un président de la République tout puissant en face du gouvernement.

Aujourd'hui, Giscard trouve encore les moyens de gouverner minoritaire au sein de sa propre majorité parlementaire.



Septembre 1958 : Depuis quelques mois, un gouvernement dirigé par de Gaulle forge à toute vitesse un projet de constitution, qui va être soumis le 28 au référendum, et obtiendra près de 80 % de «oui». Le dernier Parlement de la quatrième République moribonde est en vacances : le rescapé de Colombey ne tient pas à le voir se mêler de cette affaire. Les «ministres d'Etat» qui, dans ce gouvernement, représentent les principales formations politiques de la quatrième (à l'exclusion du PCF), sont là plus pour ménager une transition que pour assurer effectivement l'exercice d'un pouvoir qu'ils ont laissé tomber de leurs mains. C'est le nouveau ministre de la Justice, Michel Debré, futur Premier ministre, qui assure avec de Gaulle l'essentiel de la besogne constitutionnelle.

L'ennemi est désigné : c'est le «système des partis» qui fonctionne en France depuis 1946. En fait, un système où le Parlement dispose de l'essentiel du pouvoir, où il peut facilement faire et défaire les gouvernements, au gré des alliances byzantines entre groupes de pression, où le pouvoir politique se trouve largement paralysé.

Comment s'organise dans la nouvelle constitution, le rapport entre les différents organes du pouvoir ?

LE MAÎTRE DE LA CONSTITUTION

D'abord, surgit au devant de la scène un personnage qui ne jouait à proprement parler, sous la IV^e République, aucun rôle gouvernemental : le président de la République. Il vient, dans la nouvelle constitution, en tête des différents organes du pouvoir qui sont énumérés. Des formules, traditionnelles sous les républi-

ques précédentes, qui définissent certaines de ses prérogatives, vont prendre un tout autre sens dans le contexte nouveau qui est créé. Ainsi, déjà auparavant, le président de la République «présidait le Conseil des ministres», «négociait et ratifiait les traités» : clauses jusque là de pure forme, mais qui, sous la V^e République, vont donner lieu à une direction effective par le président des Affaires et de la politique étrangères.

C'est qu'en effet, par ailleurs, une série de verrous se trouve entré les mains de cet homme ; c'est lui, dit le texte, qui «veille au respect de la constitution» et qui «assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat». En fait, il est créé par ailleurs un Conseil constitutionnel ; il pourrait sembler que c'est à celui-ci que revient le droit d'interpréter la constitution lorsque surgit un litige. Mais les pouvoirs de ce Conseil sont strictement délimités à certains aspects particuliers de la vie politique ; au contraire, en matière constitutionnelle, ceux du président de la République sont très vagues : c'est dire qu'ils peuvent être très étendus. S'agit-il de savoir si le gouvernement est en droit de refuser de convoquer le Parlement, si le président de la République et le gouvernement ont le droit de prendre l'initiative d'organiser un référendum ? Dans ces cas, qui se sont présentés, de Gaulle a pu interpréter à sa guise le texte constitutionnel, et aucun organisme n'a pu s'opposer à sa décision, le Conseil constitutionnel n'ayant pu que se déclarer incompétent : ces questions ne figuraient pas sur la liste des cas qu'il avait à trancher. Pouvoir peser de manière décisive sur l'interprétation du texte même

qui définit la répartition des pouvoirs, c'est déjà un pouvoir immense qui est conféré au président de la République.

Ensuite, le président de la République dispose du fameux «article 16», appliqué par de Gaulle en 1961 : en fait, quand il le juge bon, il peut s'octroyer les pleins pouvoirs sans en avoir à référer à quiconque.

LE VÉRITABLE CHEF DU GOUVERNEMENT

Ce personnage va peser d'une manière décisive sur le gouvernement d'une part ; c'est lui qui nomme le Premier ministre et «sur proposition du Premier ministre, les autres membres du gouvernement» ; c'est lui aussi qui met fin aux fonctions des membres du gouvernement, et notamment du Premier ministre «sur présentation par celui-ci de la démission du gouvernement.» En pratique, un Premier ministre en désaccord avec le président de la République ne peut que présenter sa démission.

C'est que, par ailleurs, le président de la République dispose seul de deux prérogatives : celle de la dissolution du Parlement, et celle du recours au référendum. Un gouvernement ne disposant d'aucune de ces deux armes ne peut s'imposer au Parlement : en cas de conflit, il ne peut, de sa propre initiative, porter la question devant les électeurs ; seul le président de la République peut le faire ; le gouvernement se trouve donc l'otage du chef de l'Etat.

Ce gouvernement, dépendant lui-même du président de la République, va voir ses pouvoirs considérablement étendus par rapport au Parlement. Ce qui reviendra en fin de compte à étendre encore les pouvoirs du président de la République.

UN GOUVERNEMENT DIFFICILE A RENSERER

Et d'abord, les conditions dans lesquelles l'assemblée nationale peut renverser le gouvernement sont très limitées. D'abord, le gouvernement lui-même peut prendre l'initiative d'engager sa responsabilité sur un «programme» ou une «déclaration de politique générale». Mais, même lors de sa nomination, il n'est pas obligé de le faire ; ensuite, les députés peuvent déposer une motion de censure. Il faut une majorité absolue des membres de l'Assemblée pour faire alors tomber le gouvernement ; ainsi, les abstentionnistes ne peuvent, sans se mouiller, contribuer en fait à faire tomber l'équipe en place. Enfin, le gouvernement peut engager sa responsabilité sur le vote d'une loi qu'il défend.

En l'absence d'une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures, la loi est considérée comme adoptée. C'est ainsi que le projet concernant l'élection du parlement européen au suffrage universel a été adopté sans que les députés l'aient voté. Le résultat est clair : alors que les parlements de la République précédente ne cessait de renverser les gouvernements, en vingt années, un seul des ministères de la cinquième République a été renversé par l'Assemblée nationale.

UN PARLEMENT AUX POUVOIRS ROGNES

Il s'ajoute à cette question centrale toute une série de barrières à l'abri desquelles le gouvernement peut agir sans trop craindre l'intervention des parlementaires : la détermination de l'ordre du jour de l'Assemblée, qui est pratiquement entre ses

mains. L'interdiction pour les députés de prendre l'initiative de dépenses nouvelles, qui peut permettre de faire barrage à n'importe quel projet de loi, car peu ou prou il faudra toujours de l'argent pour l'appliquer. La limitation par la constitution du domaine de la loi, c'est-à-dire de ce qui revient au vote du parlement, par opposition au domaine du règlement réservé au gouvernement : sur toute une série de sujets, le parlement n'a donc pas droit à la parole. Ajoutons la procédure du «vote bloqué», par lequel le gouvernement peut contraindre les députés de sa majorité à adopter en bloc un texte dont ils voulaient contester un certain nombre de détails.

Un gouvernement tout puissant en face du parlement, un président de la République tout puissant en face du gouvernement : la concentration des pouvoirs aux mains du chef de l'Etat est évidente. Telles ont été les armes constitutionnelles que la bourgeoisie s'est donnée pour régler les questions prises en mains par de Gaulle dans les premières années de son pouvoir : liquider la guerre d'Algérie, assurer le passage du colonialisme au néo-colonialisme en Afrique, engager la concentration industrielle au détriment de tous les secteurs de petite production.

Vingt ans après, le calculateur Giscard y trouve encore les moyens de gouverner tout en étant minoritaire au sein de sa propre majorité parlementaire : le système gaulliste s'est retourné contre les gaullistes eux-mêmes. Qu'un jour on en vienne à une opposition ouverte entre un parlement et un président de la République, et il n'est pourtant pas sûr que l'édifice mis en place en 1958 pourrait y survivre.

Sixième sous-marin nucléaire C'EST (AUSSI) UNE OPÉRATION POLITIQUE A COURT TERME

● La décision prise lundi par Giscard de donner le feu vert à la construction d'un sixième sous-marin nucléaire correspond à la fois à des considérations militaires et politiques. Aux considérations purement techniques se sont en effet greffées des querelles politiques d'importance, au sein de la droite d'abord, et dans l'état-major de la marine nationale ensuite.

La marine française est actuellement dotée de cinq sous-marins nucléaires stratégiques. Les problèmes techniques et aussi la nécessité d'une certaine formation du personnel aboutissent à ce que, seuls, deux de ces sous-marins soient en mission dans la même période, les autres étant soit en rade, soit en réparation. C'est notamment pour ces raisons que le principe de la construction d'un sixième sous-marin avait été adopté dès 1972. Pourtant, en 1974, Giscard différait la décision. En décembre 1975, un conseil de défense prenait la décision de repousser la décision à trois ans. Officiellement, il s'agissait de donner la priorité à la mise en chan-

tier d'un nouveau type de missile, le M 4. En fait, une sourde lutte se menait déjà, sur ce problème précis comme sur d'autres, entre Giscard et son Premier ministre d'alors, Chirac. Contrairement aux habitudes, ce dernier n'avait d'ailleurs pas été invité à participer à ce fameux conseil de défense. Point sensible de la querelle Giscard-Chirac, la mise en chantier ou non d'un sixième sous-marin à propulsion nucléaire allait être l'objet d'affrontements permanents, notamment lors du vote des budgets de la défense, en 1976 comme en 1977. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si Giscard fait connaître sa décision un mois à peine avant le débat parlementaire sur le

budget de la défense 1979. Le RPR avait déjà fait savoir que cette question du sixième sous-marin serait un des points-clé de son soutien ou non, au gouvernement.

LIMITER LA GROGNE DE LA MAIRIE

La mise en chantier de *L'Inflexible* correspond aussi au désir gouvernemental d'atténuer les contradictions qui se développent depuis quelques années au sein de la marine nationale. Plus peut-être que les autres armes, la marine est en effet le champ clos de sévères rivalités : la gauche y tient certaines positions, notamment au travers de l'influence de l'amiral Sanguinetti, et les divisions de la droite y trouvent aussi écho. Ces contradictions ont trouvé un terrain favorable dans le fait que les crédits alloués à la marine ont augmenté dans des proportions moindres que

pour les autres armes. A plusieurs reprises, l'an dernier notamment, des amiraux ont fait publiquement état des faibles moyens de la marine nationale. On peut penser que ces contradictions vont s'atténuer, dans la mesure où le budget 1979 prévoit la construction, outre du sous-marin nucléaire, de plusieurs corvettes, avisos, bâtiments anti-mines, et sous-marins lance-missiles (qu'il ne faut pas confondre avec les sous-marins stratégiques, tel *L'Inflexible*).

En diminuant la grogne de l'état-major de la marine, en retirant du RPR un de ses sujets d'attaque préférés, Giscard fait donc une opération politique à court terme. Il semble que cette opération à court terme ait eu au moins autant de poids que les considérations purement militaires.

N.D.

Debatisse penche vers l'UDF

Une présence remarquée à la deuxième journée des Assises parlementaires de l'UDF : celle de Debatisse, président de la FNSEA. Officiellement, il était venu «expliquer» aux parlementaires les inquiétudes des agriculteurs quant à l'élargissement de l'Europe. En fait, il semble bien que Debatisse penche aujourd'hui du côté des giscardiens, après avoir été très proche du RPR. En gagnant à elle le leader de la FNSEA, l'UDF espère se concilier une fraction de la paysannerie. Le ralliement de Debatisse — qu'on ne peut, l'habitude aidant, considérer que comme provisoire — aurait été monnayé par la présence d'un certain nombre d'hommes à lui, et lui-même, sur les listes européennes en juin prochain.

Motion de censure socialiste

Lundi prochain s'ouvrira la session parlementaire d'automne, consacrée essentiellement à l'examen du budget. Le PS déposera dès lundi une motion de censure, condamnant la politique économique du gouvernement. Cette motion de censure sera discutée et votée mercredi ou jeudi, mais on en connaît déjà le résultat : elle sera repoussée.

CNIP : non à l'UDF

Ducrocq, président national du Centre national des indépendants et paysans, a confirmé, à Rennes, que son mouvement n'entend pas adhérer à l'UDF, malgré les sollicitations pressantes qui lui sont faites. Ce qui n'exclut pas des alliances électorales au coup par coup.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

30 millions passés illégalement en Suisse

Inculpation de deux inspecteurs des impôts

● Un gérant de société a réussi à transférer illégalement en Suisse la bagatelle de trois milliards de centimes ! Le juge d'instruction Jean-Pierre Michaud vient d'inculper et de mettre en prison deux inspecteurs des impôts pour corruption de fonctionnaires. Quatre autres personnes sont inculpées de complicité d'exportation prohibée de billets de banque à l'étranger. Le principal organisateur de cette énorme évasion fiscale est en fuite. Un mandat d'arrêt international a été lancé contre lui.

A l'origine de la découverte de l'affaire, une démission : le 5 avril dernier, Elie Laredo, 45 ans, professeur de l'École des Ponts et Chaussées, quitte son poste de gérant de la Société Betex. La Betex (Bureau d'étude d'exécution) est une filiale d'Omnium Technique, important holding de bureaux d'études, dépendant de la banque Paribas.

Après un examen de la comptabilité, les successeurs de Laredo s'aperçoivent de graves «anoma-

lies» et portent plainte. Depuis, l'enquête a permis de préciser le montant des sommes transférées en fraude et le mécanisme de l'opération. Laredo avait fondé une société fictive de la CCE (Conception coordination exécution) installée à Créteil et dirigée par un homme de paille, François Pelet, un agent commercial de trente ans. Cette société censée soustraire des contrats de la Betex, avait ouvert un compte à l'agence Passy de la Société générale.

L'argent ne faisait que transiter par ce compte et partait directement en Suisse sur le compte personnel de Laredo. François Pelet et Philippe Ananian, chef des bureaux de l'agence Passy, ont été écroués mardi.

Pour que l'opération s'effectue sans encombre, encore fallait-il s'assurer des complicités au niveau de l'inspection des impôts. Une perquisition au domicile de Laredo a permis de découvrir des cassettes d'enregistrements téléphoniques : elles paraissent prouver la complicité de deux inspecteurs des impôts, auxquels le gérant de société aurait versé de fortes sommes en échange de leur «obéissance». Il s'agit de Jean Paoli, inspecteur central à Ajaccio depuis trois ans, après avoir été au service «fiscalité per-

sonnel» du bureau du 13^e arrondissement, et de Charles Colombani, des contributions directes du 12^e arrondissement dont dépendait le secteur de Créteil. Tous deux ont été arrêtés vendredi dernier, malgré leurs protestations d'innocence.

Deux autres personnes ont été inculpées de complicité mais laissées en liberté : Mme Denise Lacroix, secrétaire à la Betex et amie de Laredo, ainsi que Bernard Vernois, ex-mari de Mme Lacroix ; en marge de son métier de paysagiste, il aurait transporté à plusieurs reprises des fonds en Suisse.

Laredo, quant à lui, court toujours ; il pourrait se trouver en Amérique du Sud. Il reste à déterminer s'il travaillait pour son compte personnel ou pour quelqu'un d'autre.

Corse : arrestations et attentats

Deux interpellations ont été opérées en Corse lundi. Jean-Pierre Colombani, 19 ans, et Philippe Zambernardi, 33 ans, ont été transférés lundi à Paris par avion militaire. Ils devaient comparaître devant le juge d'instruction près de la Cour de Sûreté de l'État.

Selon la police, Colombani aurait reconnu son appartenance au FLNC. Zambernardi, qui nie son appartenance au FLNC a été laissé en liberté, mais sera entendu jeudi par le juge d'instruction.

Deux attentats ont été commis lundi matin en Corse. À Suariccio, une maison en construction appartenant à un sous-officier de l'armée de l'air a été visée. Un autre attentat a détruit deux dépôts d'explosifs appartenant à la société corse de pyrotechnie, dont le PDG réside dans le Var. Sur les murs, on relevait des inscriptions : «FLNC» et «Colons fora» (colons dehors).

Guy Drut reprend du service

Après son succès aux jeux olympiques de Montréal, Guy Drut avait profité de cette tribune pour se lancer dans les affaires. Il avait donc dû renoncer à continuer à rester dans les rangs de la Fédération française d'athlétisme pour «professionnalisme». La Fédération de sports ne voulant pas officiellement soutenir telle marque ou telle autre, ces marques ne se privent cependant pas de faire savoir qu'elles sont les fournisseurs de l'équipe nationale pour telle compétition. Drut, vient cependant d'obtenir sa réintégration sur sa demande et après consultation du comité directeur de la fédération d'athlétisme : 17 pour, 6 contre, 1 nul, Drut reprend le service comme conseiller et animateur ; à défaut de faire des affaires...

● Affaire de Broglie : un nouveau juge d'instruction

Un nouveau juge d'instruction a été nommé, pour remplacer le précédent, Guy Floch, appelé à d'autres fonctions, celles de conseiller à la Cour d'Appel de Paris. Le nouveau magistrat, Martine Auzani, parviendra-t-elle à mener ce dossier à son terme ?

L'affaire de Broglie ne suscite apparemment pas l'enthousiasme dans les partis politiques de droite, ou Poniatowski avait clos le dossier cinq jours après l'assassinat du député giscardien !

«Tout ce qui peut toucher à la nature des relations politiques et publiques du prince de Broglie et de son entourage» est soigneusement écarté, pensent les avocats du flic qui avait recruté le tueur.

● Les flics jaloux des CRS

Peu avant les élections, une enquête du *Point* avait fait beaucoup de bruit parmi les parlementaires : il s'agissait de juger de leur travail, de leur assiduité, du nombre d'interventions qu'ils faisaient, etc... Certains ont compris l'avertissement, et parlent beaucoup, même pour dire les pires des bêtises ; ainsi ce monsieur Bourson, qui pose la question suivante : «Les fonctionnaires des CRS et de la gendarmerie nationale ont actuellement des uniformes plus sayants que ceux des fonctionnaires de police. Est-il possible d'envisager la modernisation de ceux-ci (...) Est-il envisagé la possibilité d'avoir dans les commissariats des fusils de type fusil de chasse, pour pallier à l'armement inégal de la police ?».

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

LUTTES OUVRIERES

Gard : plus de 1 000 licenciements en 3 mois

Saltel, Allia Doulton, Vallourec, Blanc, Bécard, les Délices des Cévennes (près d'Alès), CCIM à Beaucaire, EEUR à Nîmes, autant d'entreprises qui ont licencié ou fermé. Dans le secteur public aussi, la liste est longue : 300 vacataires en moins au Centre hospitalier départemental, démantèlement du dépôt SNCF de Nîmes. Selon les organisations syndicales, on arrive à 16 000 chômeurs, sur une population active de 176 000 personnes. Pas très loin donc de 10 %.

IBM : un cadre militant CFDT menacé de mutation

Claude Pinaud est cadre chez IBM à Montpellier. Dernièrement, il se présentait aux élections professionnelles, sur une liste du syndicat CFDT. Il était élu. C'était la première fois qu'un cadre se présentait sur une liste syndicale dans l'entreprise. La direction exige la mutation à Paris. Il a refusé. Le personnel de l'entreprise le soutient.

COMSIP (Dunkerque) : l'embauche définitive des intérimaires

Autre victoire importante : celle qui vient d'avoir lieu à l'usine COMSIP à Dunkerque : la direction avait embauché des intérimaires donc des travailleurs avec des contrats à durée déterminée. Les travailleurs, sur simple intervention auprès de l'inspection du Travail ont obtenu dans un premier temps que 27 intérimaires soient embauchés définitivement.

Attentat contre la gendarmerie de Ghisonnaccia (Corse)

Dans la nuit de mardi à mercredi, plusieurs rafales de pistolets-mitrailleurs ont été tirées contre la gendarmerie de Ghisonnaccia (Corse). Une charge de dyna-

mite a été également posée, mais elle n'a pas explosé. Cet attentat, qui mercredi matin, n'était pas revendiqué, n'a pas fait de victimes.

INTERNATIONAL

Comores : Bob Denard licencié

Bob Denard, mercenaire de son état, a été démis des fonctions de chef de l'armée comoréenne. Il occupait ce poste depuis le coup d'Etat dont il avait assuré l'exécution, renversant Ali Soilih. Les relations avec la France en avait été améliorée parce

que le nouveau régime acceptait la présence française à Mayotte. Mais la présence de ce mercenaire et son rôle dans le coup d'Etat avait conduit l'OUA à exclure la délégation comoréenne du sommet de Khartoum et de s'appuyer à un boycott du

nouveau régime. Le licenciement de Denard est destiné à écarter cette menace.

Reste un mystère : qui a commandité Bob Denard ? On attend de Debré, auquel rien dans cette région n'échappe, qu'il précise où le mercenaire a pu organiser son coup. La Réunion n'est pas si loin !

Pour le président Ratsiruka, actuellement en visite à Paris, Giscard doit cesser les basses manœuvres aux Comores : «*La mode semble désormais établie de perpétuer tous les mauvais coups par l'entremise de professionnels de la basse besogne et selon la tactique du fait accompli... Nous ne doutons pas de la capacité objective de la France à apporter toute sa force de sa persuasion et de son autorité pour aider au rétablissement de l'intégrité territoriale des pays, soit incompréhensiblement amputés d'une région, soit menacés d'une enclave insupportable parce qu'imposée par la force contre le droit et la nature* » a-t-il déclaré dans son toast. On ne saurait dire plus nettement que Giscard doit quitter Mayotte et les îles malgaches où il installe ses bases militaires, pour que la région connaisse la paix et la stabilité.

Deux policiers abattus au Pays Basque

Deux gardes civils espagnols ont été abattus lundi matin au marché de Saint-Sébastien, par des rafales de mitraillettes. La police attribue l'attentat à l'ETA. Celui-ci n'a pas été revendiqué à l'heure où nous mettons sous presse.

Samedi dernier, l'explosion d'une bombe près de Vitoria avait tué un policier et blessé quatre autres. Depuis le début de l'année, quarante-huit personnes ont été tuées au Pays Basque lors de manifestations ou d'attentats. Lundi soir, des coups de feu ont été échangés entre la garde civile et les occupants d'une voiture qui tentait de forcer un barrage de police.

Manifestation à la Guadeloupe

3 000 Guadeloupéens ont manifesté samedi à Pointe-à-Pitre pour protester contre l'arrestation de trois dirigeants syndicalistes accusés d'entrave à la liberté du travail et de coups et blessures à la suite d'un incident qui a fait un blessé grave dans une plantation de bananes du Lamentin. Ces incidents font suite à l'implantation d'une compagnie fruitière de Marseille qui prévoit de développer des plantations de bananes là où on cultivait de la canne à sucre. Les paysans sont résolument opposés à ce projet.

Assemblée générale de militants CFDT du Maine et Loire

**OUI A LA LUTTE !
NON AUX NÉGOCIATIONS A FROID !**

● **Affluence importante pour l'assemblée générale des militants CFDT du Maine et Loire : plus de 300 personnes et de nombreuses sections syndicales et branches professionnelles sont présentes. Le but de cette assemblée générale convoquée par la commission exécutive de l'Union départementale était de préparer la rentrée, rechercher comment relancer l'action avec les travailleurs.**

A la tribune se trouvent Lesire Ogrel, membre de la commission exécutive confédérale, Le Maine et Loire pour les touristes, c'est la «*douceur angevine*». Pour les travailleurs, c'est le chômage, les salaires nettement inférieurs à la moyenne nationale, c'est aussi la répression antisyndicale. Tous ces aspects sont ressortis avec éclat dans les différentes interventions. C'est le syndicat HACUTEX de Cholet qui dénonce les menaces de licenciements, qui nous informe qu'en trois ans, dans le Choletet, 2 000 personnes ont perdu leur emploi. La section d'entreprise Hernaut-Somua souligne les problèmes de la machine outil, la restructuration probable qui va suivre et qui engendrer de nouveaux licenciements. La section garage des métaux de Cholet dénonce vi-

vement la répression anti-syndicale (17 délégués menacés de licenciement) et la riposte très ferme qui s'organise. C'est le témoignage de la représentante «*employée de maison*» qui est très applaudie par l'assistance.

Malgré les difficultés qu'elles rencontrent (isolement, répression des patrons) elles ont choisi la lutte. L'intervention suivante est celle du SGEN CFDT, qui met l'accent sur la situation politique nouvelle créée par le résultat des élections de mars 1978. Il souligne qu'aujourd'hui, l'heure doit être à la lutte (Sidérurgie Lorraine, construction navale, textile, ardoisières qui entament leur deuxième semaine de grève). Dans l'Éducation nationale, pour l'Académie de Nantes, près de 400 maîtres auxiliaires se trouvent sans emploi. Le recteur envoie les maîtres auxiliaires loin de leur domicile, leur attribue un demi-poste (égal un demi salaire). Certains découragés démissionnent et perdent souvent leur indemnité de chômage. L'orateur du SGEN aborde dans la deuxième partie de son intervention, le problème de l'action syndicale, de la stratégie de la CFDT. Il dénonce l'attentisme préfectoral imposé par les confédérations CGT et

CFDT, sous la forme de journées d'action de 24 heures, la chasse aux sorcières dans le CFDT qui a pour effet de paralyser les secteurs les plus combattifs (Berliet, UD Gironde, PTT Lyon Gare, BNP Paris...). Le SGEN du Maine et Loire refuse de jouer le jeu des négociations à froid : «*L'action syndicale ne peut tendre à la paix sociale, qui contribue à améliorer les mécanismes du capitalisme... La négociation, résultat provisoire d'un rapport de force est un moyen parmi d'autres d'apporter à court terme des avantages aux travailleurs. Ce moyen n'a pas à être privilégié : la négociation ne saurait aboutir ni à des armistices ni à une normalisation des rapports sociaux*».

Le militant du SGEN évoque ensuite cette CFDT de lutte dont les interventions avaient pour nom : Lip, Pennaroya, Joint Français, Perrier... Il appelle les syndicats de la fonction publique à coordonner leur action, sur les non titulaires, sur la loi anti-grève, sur les conditions de travail.

L'intervention est longuement applaudie.

La section Michelin de Cholet énonce l'aggravation des conditions de travail. Thomson : pour les travailleurs du groupe, ce sont les compressions d'effectifs, résultat de la récente restructuration ; l'intensification des cadences pour faire face à la concurrence étrangère (Japan en particulier).

Un représentant de l'UL d'Anger insistera sur la nécessité de la solidarité financière pendant les conflits longs. Il souligne l'aspect positif que celle-ci revêt auprès des travailleurs en lutte (rupture de l'isolement, prolongation des actions, diminution des contradictions au sein de certaines familles...).

La section de DBA explique l'action qu'elle mène avec les intérimaires pour dénoncer les marchands de travail. Les militants de DBA dénoncent les augmentations des cadences, le travail de nuit et l'utilisation de produits dangereux. La section CFDT mène une action contre l'emploi du Tricloréthylène (11 hospitalisations récemment). Les éléments rassemblés autour d'un questionnaire d'enquête et une analyse avec des médecins, va aboutir à la publication d'une plaquette expliquant les dangers que ce produit fait courir aux travailleurs.

La section de l'équipement appellera à une coordination des luttes, fonction publique et à un redémarrage de l'UFA (structure de rencontre et de coordination, dont le fonctionnement lourd serait à revoir). L'ultime intervenant sera un représentant des ardoisières qui fera l'historique de la lutte, soulignera les revendications des carriés et appellera à la solidarité. Il terminera son exposé sous un tonnerre d'applaudissement.

Correspondant

Les caisses de l'UNEDIC sont vides

Vers une diminution des indemnités ?

Les quelques un million deux cents mille chômeurs déclarés officiellement toucheront-ils encore des allocations chômage dans quelques mois ? Au train où vont les choses, on peut se le demander. Les caisses sont vides.

Le conseil d'administration de l'UNEDIC (indemnisation complémentaire du chômage) s'est réuni mercredi matin pour constater l'ampleur des dégâts. Le déficit continue à s'accroître, et une première rupture de paiement pourrait intervenir en janvier 79 si des mesures ne sont pas prises. Deux types d'explication peuvent être avancées : une explication logique tout d'abord : les finances de l'UNEDIC n'ont pas augmenté dans des proportions notables depuis quelques années, alors que le nombre des chômeurs a accru de manière énorme depuis 74. Pour l'an, le CNPF, comme

le ministre du Chômage Boulin, apportent une autre explication : ce sont les «*avantages*» accordés aux chômeurs qui seraient aujourd'hui trop importants. Ce que les travailleurs ont obtenu, et notamment les 90 % du salaire en cas de licenciement économique, sont ainsi remis très explicitement en cause.

Au delà de cette offensive patronale et gouvernementale contre les avantages acquis, reste le problème du «*trou*» de l'UNEDIC. En parole, tout le monde est d'accord pour résorber le déficit, ne serait-ce que par crainte des réactions des chômeurs. Mais les solutions divergent. Reçu mardi à l'Élysée, Ceyrac a été très clair : les patrons se refusent à donner un sou de plus. Ils arguent du fait qu'en 1967, à la création de l'UNEDIC, l'État financier pour 50 % cet organisme. Aujourd'hui, il ne le

fait qu'à 25 %. Les patrons mettent en avant le modèle allemand, où l'État assure la quasi-intégralité des indemnités.

Pour le gouvernement, il s'agit au contraire de combler le déficit sans pour cela ponctionner dans un budget déjà déficitaire. Boulin entend instituer une taxe de 10 % sur les heures supplémentaires (celles qui se font au delà des 40 heures hebdomadaires). Cette taxe serait répartie pour moitié entre les patrons et les travailleurs.

On aboutit ainsi à la situation suivante. Les chômeurs risquent de voir leurs indemnités diminuées, voire supprimées. Patronat et gouvernement sont d'accord pour refuser de combler le déficit, va-t-on en arriver à cette scandaleuse aberration qui consisterait à ponctionner les maigres salaires des travailleurs en activité pour aider ceux que le capitalisme licencie ?

La lutte pour l'emploi

Pour Barre : «C'est du folklore» Pour Chérèque (CFDT) «Un point de vue conservateur»

● Pour Barre, les travailleurs qui luttent pour leur emploi, c'est du folklore. Pour le dirigeant de la FGM - CFDT, Jacques Chérèque, ce n'est pas du folklore, mais presque : «se battre pour l'emploi peut avoir un caractère conservateur : on nie l'évolution de la technologie, le progrès». C'est ainsi qu'il s'exprime, dans une interview publiée mardi dans *Libération*.

Amalgame un peu trop facile. Pour les travailleurs qui luttent pour l'emploi, le problème principal n'est pas de savoir quelle production ils font. S'ils se battent dans le cadre des modernisations du système économique, ce n'est pas contre le progrès avec un grand P, mais bien contre les licenciements et la dégradation des conditions de travail qui l'accompagnent. En fait, quand Chérèque se permet de traiter les travailleurs de «conservateurs», c'est qu'il a quelque chose derrière la tête. Et ce quelque chose, c'est que, comme il dit, «la sidérurgie est dans la merde, jusqu'au cou», et qu'il faut en sortir. Il en vient même à dire que cette fois, enfin, il y a une volonté politique du gouvernement, et qu'il ne faut donc pas «se contenter d'une dénonciation globale», mais raisonner «pragmatiquement». Le seul problème qui reste, selon

lui, depuis la prise de participation majoritaire de l'Etat dans la sidérurgie, c'est «pour quoi faire». Il revient en long et en large sur le type de développement : «Barre a raison de ne pas viser au retour aux 33 millions de tonnes d'acier dans les trois ans : on peut passer des 24 millions actuels à 28 avec des installations qui tiennent la route, mais l'investissement doit aller à la modernisation et déboucher sur une demande effective en terme qualitatif... Tout cela pour dire qu'il faut être «réaliste», accepter de se mouler aux quatre volontés du patronat. Et à l'appui, il cite l'exemple d'usines qui investissent, qui tournent bien, et où la question, pour les travailleurs libérés de l'angoisse du chômage, c'est la lutte pour l'amélioration des conditions de travail. Sans doute, les dizaines de milliers de sidérurgistes menacés de licenciements pré-

féraient-ils se poser le même problème. Mais pour eux, s'ils se retrouvent au chômage, la question ne se pose même pas. A moins que la solution préconisée par Chérèque soit de laisser faire les licenciements, afin d'avoir enfin des usines compétitives, et de se poser alors la question d'y «vivre autrement»... Et c'est bien de cela qu'il s'agit. Car sur l'action, il est clair : «On n'est pas chaud pour une extension du conflit pour l'instant». Mais quand donc ?

Les sidérurgistes qui lundi, ont montré une belle combativité, ne sont-ils pas prêts à se battre ? L'attentisme des directions syndicales n'a-t-il pas que trop duré, avec les milliers de licenciements déjà faits, sous prétexte qu'il fallait attendre la victoire de la gauche ? Peut-on, comme il le fait non sans aplomb, s'apesantir lourdement sur les échecs passés, sur des luttes «menées le dos au mur» afin de renforcer le sentiment d'impuissance face au chômage, et accrédi-ter l'idée qu'il vaut mieux laisser faire la restructuration, et passer ensuite à l'offensive ?

Le rôle d'une organisation syndicale n'est-il pas au contraire de tirer les leçons des échecs passés pour faire avancer la lutte ? Bien sûr, quand on est soi-même largement responsable de ces échecs, par les propositions qu'on a pu faire, ce n'est pas forcément facile...

Non, si Chérèque, et d'autres à la direction CFDT, font la fine bouche sur des revendications aussi vitales que l'emploi et les salaires, pour donner la priorité à la «qualité de la vie», ce n'est pas un hasard. Il y a même là-dessus une convergence frappante avec le libéralisme avancé de Giscard, qui prône une austérité hygiénique, avec ses mots d'ordre du genre «consommer moins pour vivre mieux». Une convergence affirmée par maints discours de Maire sur les «acquis possibles, tout de suite, au plus petit niveau possible, si partiels soient-ils». Des discours qui passent de plus en plus mal parmi les syndiqués CFDT, comme ils l'ont prouvé lors du meeting de rentrée de Maire.

Monique CHERAN

Paris, le 23 septembre 1978

A Renault - Flins

Le restaurant du C.E. en cessation de paiement

Plus de trois milliards d'anciens francs de trou pour le restaurant d'entreprise à Renault Flins, telle est la situation qu'a dû constater lundi le C.E. Une vieille histoire, disent les syndicalistes de Flins, nettement divisés sur cette question. Pour la CFDT, il n'était pas question que les syndicats assument la gestion de ce service. La CGT, au contraire, a tout fait depuis plus de six ans pour garder cette gestion, malgré les alliances difficiles qu'il a fallu qu'elle passe avec les élus CGC et FO pour obtenir la majorité. Bref, de fin 1976 où le déficit atteignait déjà un milliard 700 millions à aujourd'hui, les choses n'ont fait qu'empirer. Désormais, il n'y a guère d'autres solutions que de passer la main à la direction. Les problèmes financiers n'ont fait que s'aggraver, malgré des opérations douteuses qui ont été effectuées par la CGT. Ainsi, en novembre 1977, pour obtenir des délais, elle a fusionné deux comptes auparavant distincts, celui des services

sociaux, alors excédentaire de 900 millions, et celui, déjà déficitaire, du restaurant. Cela, à l'insu de tous. Il faut dire que des élections au C.E. se profilaient. Ces jours derniers, pour augmenter la pression en sa faveur, elle a aussi tout fait pour lancer dans l'action le personnel du restaurant, composé dans sa majorité de femmes dans une situation difficile, en annonçant qu'il n'y aurait pas d'acompte, et pas de paie. En vain, car le personnel a exigé que ce chantage prenne fin.

Pour l'heure, le restaurant continue à fonctionner malgré des problèmes d'approvisionnement en pain depuis quelques jours, des fournisseurs refusant d'attendre plus longtemps leur paiement. Mais rien n'est réglé, et ce que craignent les syndicalistes, c'est que, à la faveur de ces problèmes financiers et du discrédit qui rejallirait sur les organisations syndicales, on assiste à une rentrée dans l'usine d'une officine maison.

En bref... En bref... En bref... En bref...

**Vincennes :
chez Azur,
les travailleurs
fabriquent et vendent
eux-mêmes**

Depuis ce lundi 25 septembre, il y a du nouveau, à l'usine Azur de Vincennes. Après deux mois de lutte, après un mois de prétendues négociations, les travailleurs de la biscuiterie sont passés à l'offensive : ils fabriquent eux-mêmes les biscuits et les vendent. Les fours ont redémarré et les madeleines commencent à sortir ! Par cette initiative, ils veulent montrer à la direction qu'ils ne sont pas prêts à renoncer à leur travail, et qu'ils refusent ses plans : pour garder la marque et les machines et transporter la fabrication de Vincennes à Pons dans son usine Colibri, le patron avait proposé de garder 60 travailleurs. Il espérait ainsi diviser les occupants et liquider plus tard les 60 «reprises». C'est un lamentable échec ! Pour assurer plein succès à cette initiative, les ouvriers de chez Azur ont l'intention d'ouvrir leur usine aux travailleurs, pour une journée portes ouvertes.

**Mise à pied
pour une tasse de café**

Une déléguée CGT de l'entreprise Eminence d'Aimargues, dans le Gard, a été mise à pied 24 heures. Motif : elle avait bu une tasse de café «avant l'heure». La direction a affirmé qu'elle avait pris cette décision pour le principe. En signe de protestation, une centaine de collègues de la déléguée sanctionnée, ont arrêté le travail le lendemain.

**Victoire chez Bailly
(Villeurbanne) :
40 heures payées 45 !**

Comme des milliers de travailleurs ces dernières années, les ouvriers et ouvrières de l'entreprise «Bailly» (cuirs et peaux pour chaussures) à Villeurbanne (Rhône) ont intégré dans leur cahier de revendication cette exigence : diminution de l'horaire hebdomadaire de travail à 40 h sans perte de salaire. Pour obtenir cette revendication les travailleurs se sont mis en grève. Ils ont obtenu satisfaction : leurs horaires de travail sont portés de 45 heures à 40 heures par pallier jusqu'en 1979, sans diminution des rémunérations.

**Tondella : les travailleurs
immigrés licenciés...
puis réintégrés !**

L'entreprise Tondella à Chambéry, est spécialisée dans la construction. Dernièrement, la direction prononçait le licenciement de trois travailleurs immigrés, accusés «d'avoir dépassé leur temps légal» en ce qui concerne leurs congés payés. La direction de l'entreprise avait bien sûr refusé de tenir compte du voyage long que devaient effectuer ces travailleurs pour se rendre en congés dans leur pays d'origine. Face à la mesure de licenciement, les 150 travailleurs et travailleuses de l'entreprise, ont arrêté tout travail durant une journée. La direction a été contrainte non seulement d'annuler les licenciements, mais aussi de payer intégralement les journées de travail non effectuées.

● Grève des lycéens de Villemomble

Depuis lundi les élèves du lycée Clémenceau de Villemomble (Seine St Denis) mènent une action de grève, en association avec la grève des enseignants et la grève scolaire décidée par les parents. Dans un tract, ils précisent leurs exigences :

«La rentrée se passe, ma foi, fort bien» (Beullac, ministre de l'Éducation).

S.O.S. Lycée Clémenceau.

1977 : 900 élèves ; 1978 : 1 130 élèves

Le lycée est conçu pour recevoir huit cents élèves ; surplus : trois cents élèves. En conséquence, les classes sont bourrées, avec des effectifs atteignant quarante élèves, les locaux sont insuffisants et inadaptés. Les bâtiments préfabriqués promis pour la rentrée ne sont pas installés et leur édification n'a même pas commencé.

Les cours se déroulent à la salle du foyer ou à la bibliothèque !

Encore plus grave : une semaine après la rentrée 279 heures de cours ne sont pas assurées. Treize postes complets et quelques postes partiels ne sont pas pourvus ou pire ne sont pas créés. Le rectorat suggère de supprimer les enseignements optionnels au lieu de nommer les professeurs indispensables pendant qu'un nombre considérable d'entre eux sont au chômage.

Cette situation est intolérable. Nous exigeons dans l'immédiat : 1° que tous les professeurs soient nommés afin que nous puissions travailler dans les mêmes conditions que les autres établissements.

2° Le commencement des travaux d'installation des bâtiments supplémentaires.

Non loin de Villemomble, à Gagny, c'est le L.E.P. (lycée d'enseignement professionnel, ex-CET) des Trois-Noyers qui est en grève.

Correspondance

● Procès Pailleron

CES Pailleron : 20 morts dont seize enfants dans l'incendie du CES. Avant l'été, le tribunal correctionnel de Paris condamnait Hubert Lefevre à 18 mois de prison, Michael Kayte à 15 mois, le directeur des constructions scolaires au ministère à un an, le directeur des services de construction de l'Académie de Paris, à 8 mois et son adjoint à 4 mois. Toutes condamnations étaient assorties du sursis. L'affaire doit revenir en appel devant la 20^e Chambre de la Cour de Paris, du 11 au 20 octobre.

CINEMA

Au Marais et au St-Séverin

Alertez les Bébés de Jean-Michel Carré

Le film *Alertez les bébés* réalisé par Jean-Michel Carré et le collectif Grain de Sable sort à partir de ce mercredi aux cinémas le Marais et le Saint Séverin à Paris. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner dans le *Quotidien du Peuple* (n° du 3 mai dernier) l'intérêt de ce film. Alternant scènes de fiction et interviews d'enseignants, de psychologues (dont Gérard Chauveau et Liliane Lurcat récemment interviewés dans le *Quotidien du Peuple*), de parents, le film démystifie pas à pas les tentatives modernistes de réajustement de l'école à l'évolution du système capitaliste et en dénonce les dangers. Moyen de réflexion et de lutte, *Alertez les bébés* est aussi un film où l'humour et la drôlerie ne sont pas absents, surtout lors des interventions des enfants.

Même si le problème du «dossier scolaire» ne se pose plus exactement dans les mêmes termes qu'au moment de la réalisation, le film n'en est pas moins d'une brûlante actualité, en ces jours où les mass media accordent beaucoup d'importance aux thèses réactionnaires des Debray-Ritzen et autres farouches tenants d'une médicalisation forcée des problèmes scolaires.

Particulièrement bienvenue en ce début d'année scolaire, la sortie du film dans deux salles parisiennes doit d'autant plus être soulignée que l'on connaît les difficultés du jeune cinéma à éviter une marginalisation imposée par les circuits commerciaux. Il faut souhaiter à *Alertez les bébés* un succès aussi important que celui qu'il a recueilli cet été au Festival du Jeune cinéma à Trouville : il y a en effet obtenu le Grand Prix du Public.

Des débats sont prévus tous les vendredis au Saint-Séverin avec le réalisateur et des enseignants d'une école du XX^e arrondissement, l'école Vitruve, qui ont étroitement collaboré au film. Signalons enfin que le prix d'entrée au Saint-Séverin est réduit à 10 F sur présentation de la carte d'«abonné-ami du *Quotidien du Peuple*».

C.A.

Lycée de Noisy-le-Sec (Seine Saint Denis)

LES GREVISTES «EVINCENT» LA DIRECTRICE

● Poursuivant leur mouvement revendicatif, les profs du lycée de Noisy-le-Sec viennent de décider, en Assemblée générale de mardi, d'assurer également cette occupation la nuit. Le mouvement démarré la semaine dernière associe les profs, les lycéens et les parents d'élèves qui participent activement à l'occupation, tout en ayant des actions spécifiques pour chacune des parties.

En grève depuis la semaine dernière contre les classes surchargées et les postes laissés volontairement vacants par la directrice qui applique avec zèle les directives du recteur et du ministère, le mouvement revendicatif du lycée de Noisy-le-Sec a su faire l'unanimité des lycéens et des parents d'élèves. Ces derniers, invités par les profs pour leur faire part de leur décision d'occuper les locaux, ont approuvé à

une écrasante majorité et assurent cette occupation de façon active. Pourtant, l'initiative de l'occupation recevait un accueil plutôt peu enthousiaste des fédérations Lagarde et Cornec. La première, connue pour ses positions souvent réactionnaires, a soulevé un tollé, lorsque son représentant a, dans le cours du débat de lundi soir, demandé si les parents étaient «conscients» de ce qu'ils faisaient, en appu-

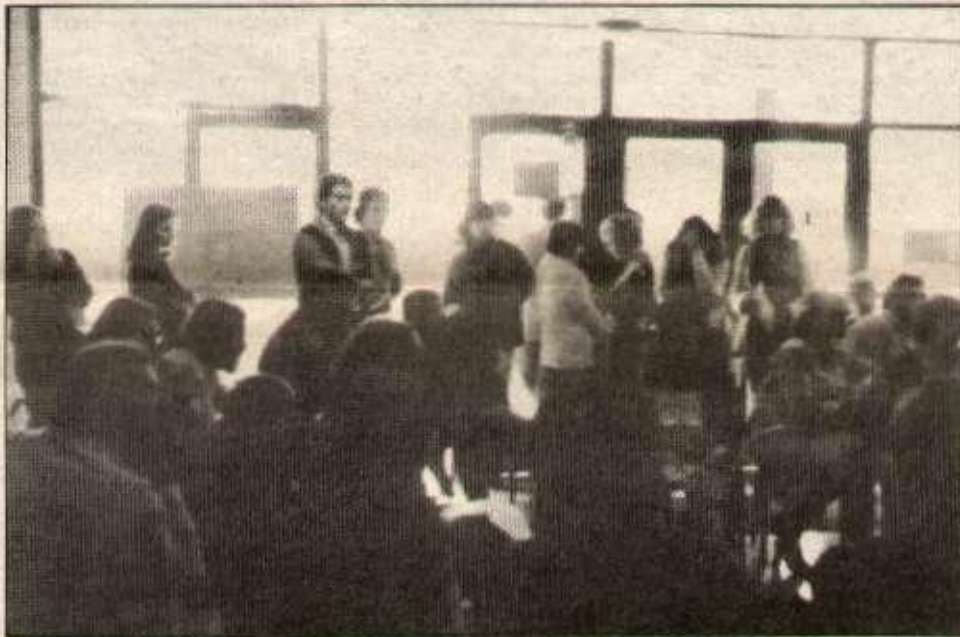
yant l'occupation. Un «oh oui!» unanime lui répondait, coupant court à ses leçons. Par ailleurs, la fédération Cornec, locale PCF, décidait, avec l'appui de la fédération Lagarde, de faire de jeudi une journée «lycée désert» en demandant aux parents de ne pas envoyer leurs enfants au lycée. La fédération propose également de se rendre au ministère déposer une motion, et de répéter l'opération tous les mercredis après-midi et les samedis matins; quand on connaît par ailleurs l'efficacité de telles démarches, la question de savoir si cette initiative n'a pas été prise pour ôter aux lycéens leur autonomie de manœuvre se pose.

Les lycéens participent activement à cette lutte, mais connaissent actuellement des difficultés à capitaliser les acquis organisationnels de leur lutte précédente sur des problèmes de sécurité. Un boycott des cours des profs non grévistes est en cours, et une coordination des lycéens de Montreuil, de Bobigny débouchait sur une action commune, notamment par un sit-in mardi devant la maison de la radio à Paris, pour briser le mur du silence des médias.

Le recteur se fait toujours remarquer par son mutisme aux revendications du lycée. Quant à la directrice, elle s'est fait éconduire par une puissante délégation qui a occupé un moment son bureau directorial; les profs l'ont ainsi «destituée» de ses fonctions, pour son «incompétence notoire»; le recteur en a été averti par télégramme.

La lutte du lycée de Noisy-le-Sec unifie sur ses revendications l'ensemble des diverses parties, notamment sur leur refus de la déscolarisation précoce des élèves; l'aboutissement de cette lutte pourrait aussi être fonction de la capacité des différentes parties à unifier leurs actions, et pourquoi pas en débouchant sur des coordinations des différents lycées en lutte, regroupant aussi bien les professeurs, les lycéens et les parents d'élèves.

Pierre CHÂTEL



HISTOIRE DE MEDECIN DANS L'YONNE

On savait depuis la mort de Mireille Bressolles, que les médecins réactionnaires ne manquaient pas dans l'Yonne. Une mésaventure subie par un jeune médecin remplaçant, le D^r Geidel, attire l'attention sur les mœurs d'un médecin exerçant dans l'Yonne, le D^r L.

Celui-ci impose au remplaçant un contrat de remplacement particulièrement abusif (le D^r Geidel devait se nourrir, se loger et se déplacer par ses propres moyens tout en versant au D^r L. 50 % de ses honoraires).

Le D^r Geidel trouve ensuite un cadenas sur le

téléphone; mieux il découvre comment sont rémunérées les deux femmes qui aident le médecin : 180 F mensuels à la personne qui répond chez elle au téléphone (que le D^r L. lui a fait gracieusement installer, mais qui lui fait payer ses communications personnelles à 60 centimes

l'unité !).

Pas un centime par mois à une personne (malade des bronches) qui lui fait le ménage du cabinet et tient l'accueil : en échange de ce travail il lui fait ses piqûres et donne quelques consultations à la famille...

Le remplaçant décide de rémunérer les deux personnes en prélevant cela sur les 50 % destinés au D^r L. (pour soi-disant faire face aux «frais de personnel»). A son retour le D^r L. F., furieux, tempête, menace et veut récupérer cet argent environ 1 200 F) en brandissant le chantage à l'emploi et à la maladie. Les deux femmes finissent par lui rendre les sous !

Sur le bureau de l'inquiétant et cupide D^r L. cette maxime «Un médecin qui ne réclame pas ses honoraires ne les mérite pas».

«Bien curieuse conception du mérite» par ces mots le D^r Geidel conclut la lettre qu'il nous a fait parvenir.

La recette surprise de l'honorable maison Fersen

Recette surprise : il vous faut un bidon de jus de fruit, (pomme, poire, orange) et huit sachets de bentonite, pectolase, sel de levure, soufre, clarificateur, acide citrique.

Tous ces ingrédients doivent être intimement mélangés à dix litres de jus de fruits, quatre kilos de sucre puis allongés avec de l'eau. Vous laissez fer-

menter trois à quatre jours l'ensemble et vous obtiendrez 21 litres d'un «excellent vin» titrant 11 à 13 degrés.

Cette recette surprise, qui nous vient du Danemark (pays dont la tradition viticole mérite, comme on le voit, d'être mieux connue) a été révélée la semaine dernière au con-

seil régional Languedoc Roussillon par le responsable de l'association de propagande pour le vin.

La recette pétillante est diffusée, avec les ingrédients adéquats, par l'honorable maison Fersen de Stockholm qui se proclame «depuis plus de vingt cinq ans le plus grand spécialiste du vin en Europe». Ben voyons...

Le mouvement d'opposition en Pologne

ENTRETIEN
AVEC ALEXANDRE SMOLAR

Propos recueillis par Joëlle FECLAZ



«Nous n'avons pas aujourd'hui les possibilités de nous affronter à l'Etat, parce qu'il est «garanti» par notre voisin de l'Est, l'URSS».

Ce qui unit est plus important que ce qui sépare... La nécessité de se défendre contre cet Etat tout puissant... Des différences politiques... Une collaboration très bonne... Appeler les gens à s'organiser... Limiter l'arbitraire du pouvoir... Nous organiser en dehors de l'Etat... C'est Lip, sans l'idéologie d'autogestion... Le livre blanc sur la répression... On est très réaliste... On stigmatise toute intervention ouverte de l'URSS...

► *Comment pouvez-vous caractériser l'originalité actuelle de l'opposition en Pologne ?*

— Il y a d'abord une importante nouveauté qu'on observe aussi en Tchécoslovaquie et en Union soviétique : c'est une relative «dépolitisation» du pays. Il faut comprendre ce que je veux dire.

«Ce qui unit est bien plus important que ce qui sépare»

Après l'isolement assez long entre les différents milieux d'opposition ou qui se considéraient comme d'opposition, on s'est rendu compte que ce qui unit les gens d'orientation différente est bien plus important que ce qui les sépare. Bien sûr, les différences politiques très importantes demeurent, mais ce qui unit, c'est-à-dire la nécessité de se défendre contre cet Etat tout puissant, la défense des intérêts des travailleurs, la défense des droits de l'homme et du citoyen est beaucoup plus important.

On le voit d'une manière symbolique dans le KOR. On y trouve des gens de générations différentes comme l'éminent économiste Edward Lipinski, âgé de plus de 90 ans, très actif, un des premiers militants socialistes en Pologne, et des gens jeunes comme Michnik ou plus jeunes encore. Des gens qui ont appartenu à la Démocratie chrétienne,

des représentants du Parti socialiste, du parti paysan, des anciens membres du Parti. Et leur collaboration est très bonne, très stricte, sur la base d'objectifs communs.

On dit souvent que le KOR est plus à gauche que le ROPCIO*. Ce qui est vrai et faux. C'est vrai parce que le KOR se garde de déclarations politiques directes : on trouve des déclarations politiques des membres du KOR, de Kuron, de Michnik, de Jan Jozef Lipski et d'autres, mais pas du KOR dans son ensemble. Bien sûr, on peut déduire certaines options politiques à partir de textes qui ne sont pas ouvertement politiques, et parler d'une option plutôt socialiste, dans le sens très large du terme : il faut se garder d'utiliser les catégories occidentales pour juger d'une réalité qui est très différente.

Le ROPCIO, c'est plutôt, pour utiliser le langage français, la Pologne profonde, catholique. Quoique dans le KOR, on trouve aussi des catholiques, comme le prêtre Jan Zięba, héros de la guerre présenté par l'Eglise qui était de droite, comme représentant la gauche catholique, une gauche relative pour la Pologne. Le ROPCIO, c'est aussi un mouvement patriotique, où l'accent est mis sur l'aspect national. L'indépendance nationale est un objectif évident pour tout le monde.

Pour le KOR, la question sociale est aussi importante que la question nationale mais les prio-

rités sont un peu différentes. De fait, entre le KOR et le ROPCIO, les différences se situent plus au niveau des origines politiques, sociales. On ne trouve pas dans le ROPCIO les membres les plus connus de l'intelligentsia comme dans le KOR. C'est sans doute un mouvement de masse, comme le mouvement autour du KOR, mais c'est un peu une Pologne différente. Dans certaines actions ponctuelles, les représentants des deux mouvements collaborent sans problèmes.

«Appeler les gens à s'organiser»

► *Est-ce que le mouvement d'opposition s'oriente aujourd'hui vers la défense des droits de l'homme, de façon très générale ?*

— Oui, mais lorsque le KOR défend les ouvriers, c'est une action de classe. Les revendications ouvrières, par le nombre de gens qu'elles concernent, par la situation tragique des ouvriers, sont parmi les plus importantes ; mais ce ne sont pas les seules.

Appeler les gens à s'organiser, c'est, si l'on peut dire, l'idéologie du KOR. C'est pourquoi il n'y a pas eu de tendance à centraliser : il appelle les étudiants, les ouvriers, les paysans, à créer leurs propres comités, et tous ces comités collaborent.

Contrôle du pouvoir auto-organisation sociale

► *L'objectif de ces comités, c'est-à-dire de faire respecter les droits des ouvriers, des paysans, des étudiants ?*

— Ils ont deux objectifs. D'abord imposer au pouvoir un certain contrôle social, limiter l'arbitraire du pouvoir. Quand on se souvient du nombre de gens arrêtés, persécutés, on voit qu'on a déjà obtenu beaucoup. Et le pouvoir commence à se sentir contrôlé.

Le deuxième objectif, c'est ce mouvement d'auto-organisation sociale. Nous n'avons pas aujourd'hui les possibilités de nous affronter à l'Etat parce qu'il est «garanti» par notre voisin de l'Est, l'Union soviétique. Mais ce que nous pouvons faire, c'est nous organiser en dehors de l'Etat. En un certain sens, on peut dire que c'est LIP sans l'idéologie d'autogestion, parce qu'il n'y a pas d'idéologie d'autogestion, c'est l'idéologie d'auto-organisation sociale, indépendamment du pouvoir.

Pour donner des exemples. Un censeur est passé à l'Occident en volant un grand nombre de documents de la censure. Nous avons fait passer ces documents en Pologne ; ils ont été publiés et diffusés par le KOR. Les milieux intellectuels, les milieux

particulièrement frappés par la censure ont exercé une forte pression pour forcer les autorités à normaliser la situation, limiter les désastres commis par la censure dans la vie culturelle, l'information.

Autre exemple. Auprès du KOR, existe un Bureau d'Intervention qui collecte toutes les informations sur les exactions et crimes policiers. Ce Bureau a publié, il y a quelques mois, en Samizdat, un livre blanc sur la répression en Pologne, où il fait la liste d'un grand nombre de cas, non politiques maintenant, de persécutions, d'assassinats, de crimes commis par des policiers jamais condamnés ni même appelés devant les Assises. Beaucoup de gens depuis viennent demander une aide.

On n'oublie pas les objectifs à long terme. Tout le monde est conscient que l'indépendance de la Pologne aujourd'hui est impossible, on n'essaye même pas de créer des illusions. On est très réaliste, on se rend compte des possibilités et des limites des possibilités. Et en même temps, on développe les débats, on stigmatise toute intervention ouverte de l'Union soviétique dans les affaires intérieures de la Pologne. Les objectifs pour la période actuelle sont limités : le contrôle du pouvoir, le mouvement d'auto-défense, d'auto-organisation sociale.

FIN

Fonds Monétaire International

MOYENS D'INTERVENTIONS ACCRUS

● La 33^e Assemblée générale du Fonds Monétaire International, s'est ouverte lundi matin 25 septembre à Washington. Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales, soit 1 706 délégués représentant 135 pays, devaient discuter jusqu'à mercredi de l'inflation, de la perturbation du

Si l'on en croit l'optimisme affiché par le secrétaire général de l'OCDE, Emile Van Lennep, la situation économique mondiale se serait nettement améliorée puisque selon lui on entrevoit une diminution du chômage dans les pays industrialisés (à l'exception des USA) et que les pays en voie de développement ont bénéficié toujours selon lui, d'un redressement économique nettement supérieur aux prévisions... Voilà qui fera plaisir entre autres aux millions de chômeurs que compte l'Europe, et un tel discours reste dans la lignée des déclarations du récent sommet de Bonn.

LES USA CONSACRENT SEULEMENT 0,3 % DE LEUR PNB AU TIERS MONDE

Robert Mac Namara, président de la Banque Mondiale, a quant à lui tenu d'autres propos devant l'assemblée du FMI : après avoir critiqué les «mesures

protectionnistes» prises par certains pays dont les USA qui en fermant la porte aux importations en provenance du Tiers Monde, ne peuvent qu'accroître la fossé entre pays riches et pays en voie de développement, il s'en est pris dans ses déclarations à ces mêmes pays riches qui consacrent une part minuscule de leur budget à l'aide aux pays du Tiers Monde. Mac Namara a rappelé que les pays industrialisés tirent des profits énormes des pays du Tiers Monde : en 1975, ils leur ont vendu pour 123 milliards de dollars de biens de consommation (sans compter le facteur principal de pillage du Tiers Monde qui consiste dans l'exploitation de ses matières premières). Le président de la Banque Mondiale s'en est pris à ces mêmes pays industrialisés pour avoir «multiplié les promesses» d'aide au Tiers Monde, sans les tenir ce qui est le cas notamment des USA, du Japon

et de la RFA qui sont loin des quotas d'aide fixés par l'ONU à 0,7 % du Produit National Brut (l'aide qu'ils accordent n'atteint pas la moitié du pourcentage indiqué par l'ONU).

Après les revers cuisants subis dans les guerres contre les peuples, notamment en Indochine, les États-Unis ont choisi d'éviter l'affrontement direct avec les pays du Tiers Monde, et de tenter de maintenir grâce à leur suprématie économique, leur domination sur eux, face à la poussée soviétique, aussi bien que face à la lutte des peuples.

Dans ces conditions, l'aide économique constitue donc une arme privilégiée de l'impérialisme US dans sa rivalité avec le social-impérialisme soviétique.

USA : 23 % DES VOIX AU FMI

Un des moyens de pression et de pénétration de la puissance économique

américaine réside dans le Fonds Monétaire International où les USA occupent une place prépondérante. En fonction de leur contribution au financement du FMI, les USA disposent de 23 % des voix à eux seuls, on voit donc le poids dont ils disposent pour accepter ou refuser un prêt à un pays, et le moyen de pression que cela constitue pour eux. (La Grande-Bretagne dispose de 9 % des voix, la RFA de 5 %, la France de 5 %, le Japon de 3 %, soit un total pour ces pays et les USA de 45 %, presque la majorité pour 5 pays sur les 135 que compte le FMI).

Parmi les mesures adoptées par l'assemblée générale du Fonds Monétaire International, figure l'augmentation de 50 % des quotes-parts des pays membres qui seront portés de 39 milliards de Droits de Tirages Spéciaux (48,8 milliards de dollars, 1 DTS = 1,26 dollars) à 58,5 mil-

liards de DTS (74,3 milliards de dollars). Ce qui aura pour conséquence d'augmenter les liquidités disponibles par le FMI de 32 milliards de DTS (176 milliards de francs).

Ceci revient à fournir au FMI des moyens d'intervention supplémentaires, dont l'impérialisme américain notamment entend bien tirer parti, en vue de renforcer sa main-mise. On a vu le moyen de pression que cela constituait aussi bien auprès de pays européens comme le Portugal, où les prêts du FMI ont été subordonnés à une certaine restructuration de l'économie, qu'auprès de pays du Tiers Monde. Ainsi, le FMI a contribué au développement de l'endettement du Zaïre, où les timides mesures de «zaïrianisation», prises en 1975, ont dû être rapportées, en particulier sous la pression de la dette extérieure. Toutefois, l'impérialisme américain doit compter avec la résistance des pays emprunteurs, notamment du Tiers Monde, qui poursuit depuis 1973 la lutte pour que ses dettes de plus en plus élevées soient annulées.

Franck ROUSSEL

ATTENTAT CONTRE UNE CASERNE US EN RFA

Dimanche, une charge d'explosifs a causé d'importants dégâts sur le chantier de construction d'une caserne destinée à l'armée américaine, dans la région de Brême. L'attentat n'a pas été revendiqué.

RFA : DEUX MEMBRES PRÉSUMÉS DE LA FAR ARRÊTÉS ET BLESSÉS

Deux membres présumés de la Fraction Armée Rouge, Angelika Speitel et Michael Knoll, ont été arrêtés dimanche, lors d'une fusillade dans la forêt de Dortmund. Les flics allemands pensent tenir les terroristes qui ont participé à l'enlèvement du patron des patrons allemands Schleyer.

C'est au cours d'un entraînement au tir, dans les bois, qui avait suscité des interrogations de la part de promeneurs, que les flics sont intervenus. Un échange de coups de feu s'est ensuivi, un flic est mort, tandis que Speitel et Knoll sont blessés. Une troisième personne qui participait à l'entraînement s'est enfuie.

LES CRIMES DE SOMOZA

Extraits d'un témoignage du Père Fernando Cardenal, devant le Congrès américain

CAMPS DE CONCENTRATION

Il existe des camps de concentration à Siquia, Macuelizo, Amatillo, Ococona, Waslala et Rio Blanco, dans les régions nord et atlantique du pays. Le camp de Kilala a été créé dans le département de Chinandega.

Les paysans sont terrifiés par ces camps d'où beaucoup ne reviennent pas. Des familles entières y sont emmenées sous le motif d'appartenir à la guérilla — femmes, vieillards, enfants —. En réalité, et à de multiples occasions, il s'agit là de petits paysans qui refusent de vendre leurs terres aux nouveaux propriétaires terriens, officiers de haut rang de la Guardia Nacional. Il existe au camp de Rio Blanco un laboratoire d'expérimentation de tortures, qui compte l'assistance d'experts étrangers tels que l'officier vietnamien Lin Ge Vhan et l'ancien dirigeant des Jeunesses nazies, Gunter Wagner, ex-coopérant de l'AID en questions policières et maintenant à la solde de la famille Somoza.

Il existe également des conseillers brésiliens.

Dans le camp de Waslala, les prisonniers sont enfermés dans les latrines communes ou immergés dans des puits de boue, entassés les uns sur les autres, femmes et enfants, vieillards ; sans aucune protection, ils subissent la difficile saison des pluies et l'odeur pestilentielle des excréments. La nuit, les puits sont fermés par des planches.

Le paysan Evarista Castro fut torturé à deux reprises au camp de Rio Blanco. Il y rencontra des dizaines de paysans comme lui et décrivit les interrogatoires particu-

lièrement durs, distinguant un groupe de tortionnaires aux cheveux blancs.

TORTURES

Aussi bien dans les camps de concentration des régions montagneuses que dans les prisons des villes, on pratique toute une série de tortures plus raffinées les unes que les autres sur les prisonniers.

Lorsqu'une personne est capturée, on lui couvre immédiatement la tête d'un capuchon de grosse toile noire, nouée autour du cou par un cordon, lui permettant tout juste de respirer. Ainsi commencent les interrogatoires, par des insultes et des menaces. Puis viennent les coups sur les diverses parties du corps, notamment l'estomac, la poitrine, les oreilles. Simulacres d'étranglement, écrasement des testicules, le prisonnier est laissé complètement nu durant plusieurs jours dans une pièce froide, à jeun, la capuche sur la tête. Pour toute alimentation, on lui donne à boire des bidons d'eau salée.

On envoie également sur les prisonniers des chocs électriques ; on les pend par les poignets, on les harcèle à coups de bâton sur la tête, on les immerge dans des fosses d'eaux usées jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance. On leur brise les doigts des mains et des pieds à l'aide de balles de fusils Garand, on simule des exécutions.

Les femmes sont violées et sont interrogées nues.

De nombreux prisonniers présentés devant la Cour militaire, présentent des traces de coups et sont physiquement exténués. De

plus, nombreux sont ceux qui dans leurs témoignages, malgré les pressions et les menaces, déclarent avoir été torturés. Ces déclarations sur les tortures sont consignées dans les registres de la Cour et ont été publiées par les journaux, malgré la farouche censure de la presse, preuve que le régime de la famille Somoza ne prend même pas la peine de cacher que l'on torture les prisonniers au Nicaragua.

Tous les prisonniers qui se plaignent devant la Cour militaire d'avoir subi des tortures sont accusés par «les juges» de faux témoignage (...).

DISPARITION DE LA JUSTICE CIVILE

Tout l'appareil judiciaire en vigueur actuellement au Nicaragua émane de deux sources : le Tribunal Militaire Permanent et les Commandements Départementaux (...).

— Le droit de défense est précaire et limité. Les défenseurs n'ont pas le droit de sortir le dossier de leur client hors du Tribunal, et on dénie systématiquement toute question concernant la procédure. La censure de la presse et de la radio suffit à rendre impossible une juste défense.

— Les déclarations arrachées sous la torture et sous l'effet de la terreur constituent les seuls motifs d'inculpation.

— Les accusés passent directement de la salle d'interrogatoire où ils ont été torturés, devant la Cour Militaire en état de prostration et dans un lamentable état physique et nerveux. Pendant qu'il rend sa première déclaration, l'accusé ne peut communiquer avec personne,

défenseur ou auxiliaire légal.

— Tant que le procureur militaire ne déclare pas officiellement la détention des prisonniers, ceux-ci ne peuvent obtenir un défenseur. On donne à beaucoup la qualité de témoins afin qu'ils ne bénéficient pas d'un défenseur, mais ce sont des témoins en prison.

— Les juges du Tribunal Militaire sont des militaires en activité nommés ad hoc, qui n'ont jamais exercé de fonctions judiciaires dans le pays.

— Le procureur («fiscal») qui joue le rôle d'accusateur est en même temps membre du Tribunal. L'absurdité juridique est que non seulement, il est juge et partie, mais encore, étant obligatoirement d'un rang militaire inférieur aux autres membres du Tribunal, il leur doit obéissance ; il n'y a donc jamais de délibération !

L'autre source de justice somociste est constituée par les Commandements Départementaux de la Guardia Nacional («Comandancias Departamentales»), garnisons militaires situées dans les différentes divisions administratives du pays. Les «Comandancias» se substituent à l'intérieur de leur juridiction à toute autre forme organisée d'Administration et de Justice. Un décret grossier interdit par exemple de réclamer la liberté d'un prisonnier dans le département où il a été arrêté, ce qui oblige les solliciteurs (familles et avocats) à errer perpétuellement d'une «Comandancia» à une autre, et cela dans les 14 départements de la République.

La Guardia Nacional qui est supposée assurer la défense du



pays contre des agressions extérieures exerce non seulement le pouvoir politique au nom de la famille Somoza, mais encore assume toutes sortes de fonctions administratives, de Justice et de Police (...).

PROGRAMME TÉLÉ

Mercredi 27 septembre

TF 1

- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 45 - L'inconnu de 19 h 45
- 19 h 55 - tirage du Loto
- 20 h 00 - Journal
- 20 h 30 - L'Herbe chaude, *dramatique d'après le roman de Claire Dumas, avec Lucienne Hamon, Micheline Presle et Gisèle Casadessus*
- 22 h 00 - Gurdjieff, *document présenté par Pierre Schaeffer*
- 22 h 50 - Journal et fin

A 2

- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 45 - Top club
- 20 h 00 - Journal
- 20 h 30 - Muppet Show, *invitée : Raquel Welch*
- 21 h 05 - Mi fugue, mi raisin, *émission de Patrice Laffont*
- 22 h 20 - Gamin, *film documentaire de Ciro Duran, production de l'INA. N° 1 : los Chinchas.*
- 23 h 15 - Journal et fin

FR 3

- 19 h 40 - Télévision régionale
- 19 h 55 - Il était une fois... L'homme
- 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
- 20 h 30 - M. Klein, *film franco-italien de Joseph Losey (1976), avec Alain Delon, Jeanne Moreau, film dramatique.*

Jeudi 28 septembre

TF 1

- 19 h 40 - Partis politiques, *la majorité*
- 20 h 00 - Journal
- 20 h 30 - Concert, *en direct du Palais des Congrès Cinquième Symphonie, de Gustav Mahler, l'Orchestre de Paris, sous la direction de Daniel Barenboim*
- 21 h 45 - Euro 9, *Les tribulations d'Euromegawatt, film de la télévision belge.*
- 22 h 50 - Ciné première, *émission d'André Halimi, avec François Chatelet*
- 23 h 20 - Journal et fin

A 2

- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 45 - Top Club
- 20 h 00 - Journal
- 20 h 35 - Le grand échiquier, *Pierre Seghers, Marc Ogeret, Catherine sauvage, Juliette Gréco, Charles Trénet, Monique Morelli, Jacques Douai.*
- 23 h 15 - Spécial buts
- 23 h 25 - Journal et fin

FR 3

- 19 h 10 - Informations
- 19 h 20 - Télévision régionale
- 19 h 55 - Il était une fois... L'homme
- 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
- 20 h 30 - Terreur sur le «Britannic», *film anglais de Richard Lester (1974), avec Richard Harris, Omar Sharif, film à suspense.*

Campagne abonné ami 1978-1979

LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT

A un abonnement a

- *Front Rouge*, revue politique et théorique du PCRml.
- *Pékin information*.
- *La Chine en construction*
- Réception du *Manifeste pour le Socialisme*.

et à un livre ou un disque au choix

PARDI LES LIVRES

- LE TOME V DE MAO TSE TOUNG

ou

- *La France de 68* (A. Delale et A. Ragache)
 - 500 affiches de mai 68
 - *Kuo Mo Jo* : poèmes de 1921 à 1964 traduits par Michelle Loi
 - *Adieu camarades* (Roger Pannequin)
 - *Argentine : Révolution et contre révolution* (F. Gèze/A. Labrousse)
 - *Salair aux pièces* (Miklos Haratz)
 - *Ecoles rurales, quel avenir*
 - *Nucléaire danger immédiat* (CFDT) et *électronucléaire danger* (groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire)
- ##### PARDI LES DISQUES
- *L'homme qui regarde son pays de l'exil* (Higinio Mena, chants argentins)
 - *Chants anti-nucléaires* (Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire de Basse Normandie) et *Argentine Solidarité* (COBAS)
 - *Poèmes chantés de Palestine, Syrie et Tunisie* (Hedi Guella)
 - *Ils se meurent nos oiseaux* (disque édité en soutien aux luttes des bretons frappés par la marée-noire).

Sur présentation de la carte «abonné ami» du Quotidien du Peuple

- Entrée gratuite dans les meetings et réunions du P.C.R. ml
- Réductions dans certaines librairies et cinémas dans les grandes villes.

LIBRAIRIES

Aix en Provence
Librairie quotidienne
5 rue Félix Gouet (10 %)
Besançon
Lib. Les sandales
d'Empédocle
Place Victor Hugo -
138 Grande Rue. (10 %)
Bourges
Lib. Nathanaël
4, cours Avaricum.

Lyon

Librairie populaire
226 rue Duguesclin (3*)
(10 %)

Marseille

Librairie Lire (10 %)
Rue Sainte (1**)

Metz

Librairie Géronimo
Rue du Pont des Morts
(10 %)

Montluçon

Brest

Lib. Graffiti (10 %)
Place Saint-Louis
Caen
La Licorne (10 %)
Rue Froide
Clermont Ferrand
Lib. Jean Rome (10 %)
1 rue des Gras
Evreux

Lib. Dubois-Dehayes
rue Chartraine (5 %)

Grenoble

Le Livre ouvert
Cours Fontaine (10 %)

La Rochelle

Lib. La Genette (5 %)
Rue Rougemont

Le Mans

Lib. La Taupe
2 quai amiral Lalande
(10 %)

Lille

Librairie populaire
40 rue de Guesdes

Le Bouillon de culture
15 rue Barathon (10 %)

Nice

Le Temps des Cerises
50 bd de la Madeleine
(10 %)

Nantes

Librairie 71 (10 %)
50 bd de la Madeleine

Orléans

Les temps modernes
rue N. D. de Recouvrance
(5 %)

Quimper

Calligrammes
23 rue du Sallé (10 %)

Perpignan

Le Futur antérieur
22 rue Grande-la-Réal
(10 %)

Reims

Le Grand jeu
20 rue Colbert

CINÉMAS

Paris

Saint-Séverin
12 rue Saint Séverin (5*)
Tarif étudiant : 10 F
La Clef
21 rue de la Clef (5*)
Tarif étud.
Seine Cinéma
8 rue Frédéric Sauton (5*)

Châtelet-Victoria

19 avenue Victoria 1**

Lyon

Cinématographe
44 cours Suchet (2*)
Tarif collect.
(5 tickets : 40 F).
Le Canut
32 rue Leynaud (1**)
(tarif. étud.)

Nom (en capitales)

Prénom

Ville

Date :

Abonnement normal 350 F

Abonnement de soutien 600 F

... F

Mode de versement : - en une fois - en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.

Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages, dont nous publions la liste ci-dessus.

imro: des travailleurs aux pieds nus

17^e épisode

La lutte racontée par les travailleurs eux-mêmes (Extraits)

Editions Fédérop

L'étude se trouvait dans une petite ruelle, une grande porte cochère permettait l'accès à une cour large de quinze mètres. Un copain, posté en éclaircie sur le boulevard, vit tout à coup les flics de la brigade polyvalente arriver à toute allure : le copain remonte la rue en courant et alerte les occupants. C'est là que la porte cochère allait nous servir efficacement pendant de longues minutes. Dans la rue, il y a eu tout un curieux spectacle car les passants voyaient des individus à la mine assez étrange et inquiétante qui essayaient de forcer une porte. Nous, qui étions à l'intérieur, pouissions les grands et lourds battants, on en rigolait car on tenait bon puisque nous formions une grosse et joyeuse mêlée, nous poussant les uns les autres, nous encourageant tous mutuellement. Comme les renforts de flics arrivaient, nous avions de plus en plus de mal à résister à leur pression d'autant plus que nous avions interverti la fermeture des deux battants de la porte. Et on commençait à en avoir marre de pousser ! Quand soudain, d'un commun accord, on lâcha prise, les flics, emportés par leur élan, se retrouvèrent culbutés de l'autre côté de la cour, nous avions juste eu le temps de nous mettre de côté. Matraques à la main, nous fûmes expulsés.

Des copains seront quand même reçus par le syndic qui nous raconta que le Trésorier Payeur Général de la Seine-Maritime étudiait un dossier au sujet d'un prêt éventuel pour le rachat de l'entreprise. Quand nous serons reçus par l'argentier du département, le 13 novembre 1975, celui-ci nous dira qu'il n'avait jamais vu la couleur du dossier.

La fermeture de l'IMRO intervenait au moment où de très nombreuses imprimeries du département étaient confrontées à des réductions d'horaires, sinon à des risques de fermeture.

Nous entrions en pleine crise capitaliste avec son lot quotidien de fermetures d'entreprises, de réductions d'horaires, d'atteintes à la consommation populaire. L'imprimerie, qui est une industrie de service, est directement liée au pouvoir d'achat des gens. Au plan de restructuration s'ajoutait cette récession économique. Dans une situation difficile, les gens achètent les biens qui satisfiraient leurs besoins les plus nécessaires.

Reprendre l'IMRO signifiait aiguiser les difficultés de nombreuses autres imprimeries de la région rouennaise. Or, aux yeux des pouvoirs publics qui subissaient, en les acceptant probablement, les pressions des maîtres imprimeurs, il valait mieux faire en sorte que la clientèle de notre entreprise soit ventilée sur les différentes imprimeries de la région. L'intérêt que ces messieurs pouvaient y trouver était bien sûr la disparition, par l'exécution de l'IMRO, de la boîte où se trouvaient les rouges, comme l'affirmaient certains journaux de la région. Dans ce cadre-là, il fallait jouer le pourrissement de la lutte pour mieux démontrer l'impossibilité de gagner face à ce qu'ils nomment la fatalité, la fatalité de la raison du profit. Cette démonstration devait constituer, dans l'esprit de la bourgeoisie locale, un exemple pour les travailleurs : c'était l'explication selon laquelle l'IMRO devait disparaître ; alors pourquoi pas les autres imprimeries ?

Enfin, et là encore ce n'était nullement négligeable, en rayant l'IMRO de la carte, le Syndicat du Livre serait profondément atteint.

La caractéristique principale de notre lutte a été, dès le début, l'ouverture de l'imprimerie occupée à toutes les organisations politiques, à toutes les organisations syndicales, en passant par les lycéens, les immigrés, les prêtres, sans oublier les enfants de l'école primaire du quartier. L'IMRO fonctionnait jour après jour en Porte largement ouverte et plus particulièrement à tous ceux qui étaient décidés à soutenir nos luttes sur les bases et les modalités que nous avions définies.

Ces bases étaient que pour pouvoir conduire notre lutte à son succès, il fallait s'unir à tous ceux qui étaient prêts à être solidaires de notre combat, à nous soutenir non pas moralement en se limitant à de grandes envolées lyriques comme certains se complaisaient à le faire, mais d'une manière réelle, en popularisant effectivement notre combat.

Sanctionnant cette volonté de la part des travailleurs de l'IMRO de constituer un large courant de solidarité, la 2^e Section de la Fédération Française des Travailleurs du Livre de Rouen et d'Elbeuf décida de diffuser largement un appel à la population qui proposait « avec le concours de l'Union locale de Rouen et l'Union départementale C.G.T. (...), à prendre contact avec l'organisation syndicale C.G.T. du Livre, 23, rue du Pré-de-la-Bataille. »

A suivre

CONSULTATIONS ARABES APRES CAMP DAVID

Le président syrien Assad a passé la journée de mercredi à Amman en Jordanie. A l'issue de cette rencontre Hussein a déclaré que les Etats-Unis n'avaient répondu en aucune manière à ses exigences concernant les conditions d'une paix au Moyen-Orient. Il a également souligné que la politique menée par Begin depuis le sommet « dans certains aspects confirmés quelques unes de nos pires craintes » concernant les accords. Quant à la portée des discussions qui se sont déroulées avec Assad, Hussein a déclaré que les deux chefs d'Etat « voyaient maintes fois la plupart des questions, sinon toutes du même œil ».

Mardi soir Assad a quitté Amman pour Ryad où le prince Fahd devait poursuivre des discussions, non

prévues, avec lui. Il doit également se rendre au Koweït et Abou Dhabi. Le président syrien doit en principe rencontrer les pays arabes qui n'ont pas participé du sommet du « Front de la fermeté » pour leur présenter les conclusions du sommet. Les réactions de Hussein à cette visite confirment la possibilité de l'établissement de relations plus étroites entre les pays du « Front de la fermeté » et les pays qui n'y participent pas. Après son voyage dans les capitales arabes Assad se rendra à Moscou.

OFFENSIVE DIPLOMATIQUE EGYPTIENNE

Devant le rejet quasi-unanime des pays arabes, et la dénonciation de ses concessions à Israël, Sada-

te a amorcé une série de démarches diplomatiques : le premier ministre égyptien rencontre le roi Khaled à Genève tandis que le ministre des Affaires étrangères a convoqué les ambassadeurs arabes. Cependant aucun voyage dans les pays arabes ne paraît avoir pu être décidé.

La défiance des régimes arabes à l'égard de la politique de Sadate ne peut pas actuellement être levée, au contraire. Alors que le début des négociations égypto-israéliennes en vue de la mise au point de l'accord de paix était annoncé, Carter rendait officiel l'un des engagements pris par l'Egypte : celle-ci remplacerait la Jordanie, pour le règlement concernant Gaza et la Cisjordanie au cas où le roi Hussein refuserait d'accepter les accords de

Camp David. Ce qui est le cas. Si Sadate tient ces engagements, l'opposition à son initiative pourrait s'en trouver renforcée.

MANIFESTATION EN CISJORDANIE

Le couvre-feu a été imposé lundi dans plusieurs villes de Cisjordanie à la suite des manifestations qui ont éclaté dans les principales villes : à Naplouse des barricades ont été élevées, à Ramallah, les troupes israéliennes ont tiré sur les manifestants qui arboraient le drapeau palestinien et criaient des slogans favorables à l'OLP. La grève générale se poursuit, Jérusalem a envoyé de nouvelles forces militaires.

G.C

Racisme

Le maire de Guebwiller interdit un festival de l'immigration

Un rassemblement contre le racisme et pour la liberté d'expression se tiendra à l'appel de nombreux partis politiques et associations, samedi 30 septembre à 15 heures devant l'Hôtel de Ville de Guebwiller (Haut Rhin). Une scandaleuse interdiction a frappé en effet une semaine d'animation populaire sur les pays du Maghreb que l'association culturelle Forum comptait organiser du 23 septembre au 1^{er} octobre. Manifestation particulièrement importante dans une ville où habitent de très nombreux travailleurs immigrés, 25 % de la population totale. C'est précisément « de fort pourcentage d'immigrés à Guebwiller » que le maire, M. Haby (pas René, mais Charles) a invoqué pour interdire la semaine d'animation, après l'avoir autorisée dans un premier temps !

Tuée faute d'une simple grille !

Vendredi dernier, les 80 travailleurs de l'usine de galvanoplastie SGI à Plaisir (Yvelines) ont fait grève pour rendre un dernier hommage à une de leur camarade de travail.

Lundi précédent, une ouvrière âgée de 28 ans travaillait à son poste lorsqu'une poutrelle de transbordement se détacha de sa fixation et s'écrasa sur la jeune femme. Une de ces poutrelles, longues d'environ 6 mètres, où sont accrochées les pièces à traiter et qui sont dirigées ensuite vers les postes de travail, grâce à un pont roulant. La jeune ouvrière fut tuée sous le choc.

Une poutrelle dont la chute aurait pu être interrompue par un simple grillage de protection disposé en dessous. Mais ces grilles n'existaient pas tout le long de la chaîne pour des raisons d'économie. Après le débrayage de ses camarades, et le procès verbal dressé par l'inspecteur du Travail, la direction a dû céder aux revendications et faire poser la grille. C'est trop tard pour l'ouvrière qui est morte. Elle venait de se marier huit jours avant...

Après la catastrophe aérienne de San Diego

L'indignation est grande aux USA après l'accident du Boeing 727. L'aéroport de San Diego, situé en plein cœur de la ville, était connu depuis longtemps comme un des plus dangereux des Etats-Unis. Autre cause évoquée, le risque dû aux petits avions de tourisme. Si leur nombre est très réduit en France (4 500), aux USA, on compte 100 000 avions de ce type et le poids des constructeurs sur la réglementation est considérable !

Ces appareils peuvent utiliser les mêmes aéroports que les « jets » et il n'est pas rare de les voir stationnés entre deux Boeing ! Lors du premier atterrissage de Concorde aux USA, les témoins ont pu voir une nuée de ces petits avions entourer le supersonique pour mieux l'observer, avant son atterrissage. Enfin, une dernière constatation alimente la frayeur rétrospective des habitants de San Diego : l'avion s'est écrasé non loin de deux écoles et d'une église...

Parlement israélien

Majorité probable pour Bégin

A la suite de la réunion du « Front de la fermeté », le président syrien Assad a entamé mardi, à Amman, sa tournée des capitales arabes, qui pourrait prélever à la tenue d'un sommet arabe dont l'Egypte serait exclue. Dans le même temps, les trois partenaires de Camp David tentent de donner un prolongement à leur rencontre. Côté américain, à peine le secrétaire d'Etat Cyrus Vance était-il rentré d'une tournée infructueuse dans les capitales arabes, que la Maison Blanche dépêchait son ambassadeur itinérant Alfred Atherton, notamment à Amman, au Caire et à Jérusalem. Côté égyptien, le vice-président Mubarak a été désigné pour entamer dès cette semaine, des contacts directs égypto-israéliens, en vue de pourparlers qui doivent commencer dès que la Knesset (le parlement israélien) aura fait connaître sa décision concernant les résultats de Camp David.

Un certain nombre d'oppositions à ces résultats se sont manifestés au sein de l'Etat sioniste, à l'intérieur ou hors de la Knesset, depuis le retour de Begin. Lundi soir, plusieurs milliers de colons venant du Nord-Sinaï, et de Cisjordanie, avaient bloqué avec des tracteurs, le centre de Jérusalem.

Au parlement, la séance a été houleuse, lorsque Gueula Cohen, membre du Likoud, a voulu empêcher à plusieurs reprises Begin de prendre la parole, sous prétexte qu'il sacrifierait le « grand Israël ». Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste, a estimé également « trop fortes » les « concessions » de Begin, et le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, ainsi que le ministre de la Santé ont annoncé qu'ils voteraient contre le projet de suppression des implantations coloniales sionistes dans le Sinaï. Cependant, ces contra-

dictions ne semblent pas devoir remettre en cause l'appui de la Knesset à Begin, qui serait assuré d'obtenir au moins 74 voix sur 120, lors du vote qui a lieu, en principe, dans la soirée de mercredi. Ainsi, Pérès, malgré ses critiques, a déclaré que l'opposition travailliste soutiendrait la position du gouvernement Begin. Il faut dire que, sur le fond, les plus fermes défenseurs de la colonisation sioniste, ont tout lieu d'être satisfaits. Hormis le retrait envisagé dans le Sinaï, la colonisation n'est nullement remise en cause à Gaza et en Cisjordanie. A Shimon Pérès qui s'est déclaré inquiet de voir « l'autonomie administrative » accordée à ces deux territoires aboutir à « la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza », Begin a répondu en déclarant, au lendemain du sommet de Camp David, qu'« il n'y aura jamais d'autre armée que l'armée israélienne en Cisjordanie ».

Notons que la position ainsi exprimée par Begin, peut signifier deux choses : soit le maintien de l'armée israélienne en Cisjordanie dont elle garderait le contrôle total et direct, soit une « démilitarisation » de la Cisjordanie qui deviendrait une sorte de réserve pour Palestiniens (comme les Banyoustans pour les Noirs d'Afrique du sud), placée sous un contrôle conjoint israélo-jordanien (d'où l'appel lancé à Hussein pour qu'il entre dans le jeu de la négociation prévue à Camp David). Rappelons l'autre assurance donnée par Begin, et qui ne peut qu'enrayer les députés de la Knesset à le soutenir, celle de ne suspendre les nouvelles implantations de colonies sionistes que pour une durée de 3 mois, avec la perspective de les renforcer à court terme, la colonisation restant la règle d'or de l'Etat d'Israël.

Frank ROUSSEL

● Iran : Khomeiny interdit de visite

Le comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme a annoncé que depuis samedi dernier l'accès du domicile de Khomeiny est interdit à tout visiteur. Depuis 1963, Khomeiny vit en Irak, dans la ville sainte de Nadjaf, d'où il a lancé ses appels au mouvement populaire en Iran. « La décision de Bagdad d'entraver la liberté de mouvement de l'Ayatollah Khomeiny fait suite aux pressions qu'auraient exercées le gouvernement du Chah sur les autorités irakiennes » dit le comité dans un communiqué.

● Iran : la fuite des capitaux

Selon des sources bancaires iraniennes, en trois semaines un milliard de dollars ont été placés hors d'Iran, portant ainsi à son maximum un phénomène croissant particulièrement accusé au cours des trois dernières années où il représentait le dixième des ressources pétrolières. L'un des valeurs refuges de ces capitaux iraniens est la Californie, l'autre la Côte d'Azur.

● Irak : les autorités contre Khomeiny

Une grève générale est prévue en Iran pour le samedi 30 septembre, à l'appel du « Front national » et du mouvement religieux. Cette décision intervient alors que depuis quinze jours, malgré l'instauration de la loi martiale et du couvre-feu, plusieurs manifestations eu lieu, particulièrement à Yazd et Qom, où plus de 15 000 personnes ont manifesté, à l'occasion des obsèques du fils d'un chef religieux, décédé accidentellement.

En ce qui concerne l'ayatollah Khomeiny, qui vit en exil en Irak, à Nadjaf, le Comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran vient de confirmer les restrictions apportées à la liberté d'expression et la liberté de circulation du chef religieux iranien, par le régime irakien. Celui-ci qui lui avait demandé de ne plus intervenir dans les affaires de l'Iran, sous menaces « d'expulsion et même d'emprisonnement », l'a soumis à une étroite surveillance, lui interdisant tout contact avec l'extérieur.

Les fruits de la réflexion

Les cueilleurs sauvages entament par trop la production des viticulteurs de Pollestres dans le Gard. Qui sont les fraudeurs ? Il s'agit de citoyens, qui passant près des vignes se laissent tenter par les belles grappes et passent immédiatement et clandestinement à l'acte. Contre ce fléau, les vigneronns ont disposé des clôtures qui sont aussitôt enjambées et la cueillette sauvage continuait à leur grand dam. Ils plantèrent alors des panneaux « poison » au bord des chemins. Mais bien peu nombreux furent ceux qui furent arrêtés à la vue si excitante d'un poison ordonné en grappes si savoureuses. Les agriculteurs stupéfaits par de telles capacités délictueuses de la part de gens de la ville, ont décidé de prendre la garde eux-mêmes le dimanche autour de leurs vignes. Avec en bandoulière, non pas le fusil qui agite les rêves furieux et revanchards des partisans de M. Romerio, mais un simple arrêté municipal qui oblige les goumands et les mal élevés à rendre illico leur cueillette et à verser 100 F aux œuvres sociales de la mairie de Pollestres !

Et avec une pense attendrie pour les vendanges des années à venir, ils demandent aux autorités d'engager « une campagne d'éducation et d'information auprès des citoyens... ».

Pierre PUJOL